

LIBERTÉ

J'ÉCRIS TON NOM

# Démocratie 2.0

Une histoire politique  
d'Internet

Christophe Lejeune

espace de

**libertés**

ÉDITIONS DU CENTRE D'ACTION LAÏQUE

# Démocratie 2.0

## Liberté j'écris ton nom

La laïcité, fruit du libre examen, n'est pas un état : c'est un combat sans fin, une insurrection de l'esprit contre les certitudes inculquées, les préjugés complices, la pensée ensommeillée. En se réclamant du poète Paul Éluard, *Liberté j'écris ton nom* se veut déclaration d'amour à la résistance. À toutes les résistances.

Espace de Libertés  
Éditions du Centre d'Action Laïque  
Campus de la Plaine ULB, CP 236  
Avenue Arnaud Fraiteur  
1050 Bruxelles  
E-mail : [espace@cal.ulb.ac.be](mailto:espace@cal.ulb.ac.be)  
Site internet : [www.laicite.be](http://www.laicite.be)

© Espace de Libertés 2009

ISBN : 978-2-930001-97-5

D/2009/2731/13

Imprimé en Belgique

Toute reproduction d'un extrait quelconque de ce livre par quelque procédé que ce soit est interdite sans autorisation de l'éditeur.

Christophe Lejeune

# Démocratie 2.0

Une histoire politique  
d'Internet

Directeur de collection :  
Jérôme Jamin

espace de  
**libertés**  
EDITIONS DU CENTRE D'ACTION LAIQUE



*L'auteur tient à remercier chaleureusement  
Aurélien Bénel, Laetitia Godfroid, William Godfroid,  
Jérôme Jamin, Maurice Lorenzi,  
Nicolas Mazziotta et Serge Munhoven  
pour leur précieuse aide  
dans la préparation de cet ouvrage.*



## Introduction

*« La modernité suppose qu'il exista une révolution qui changea tel état de choses pour laisser la place à une ère nouvelle, n'est-ce pas ? Or cette idée ou ce geste se répétèrent si souvent dans notre histoire qu'on peut se demander si la pensée occidentale n'a cessé de le recommencer, comme un réflexe automatique, depuis son origine. [...] Est-on moderne quand on répète un geste ? Conservateur ? Archaïque ? »*

Michel SERRES

Sur Internet, le médecin glane des informations avant d'établir son diagnostic ; le recruteur collecte des éléments biographiques avant les entretiens d'embauche ; l'étudiant trouve les informations nécessaires à son travail personnel ; le passionné dialogue avec d'autres passionnés distants de milliers de kilomètres. Ce dispositif rend service... mais soulève également des interrogations qui nous concernent tous, en particulier en matière de protection de la vie privée et de respect de la liberté de chacun.

Ces enjeux se sont cristallisés au cours du développement d'Internet. Comme beaucoup d'inventions humaines, Internet résulte de l'action combinée de différents acteurs. Tout au long de son élaboration, différents corps professionnels ont participé à en faire le réseau que nous connaissons aujourd'hui. Ces contributions multiples n'ont pas toujours été concertées ; elles se sont même parfois



affrontées. Le développement d'Internet est donc marqué par différentes cultures ou orientations, parmi lesquelles des choix ou des compromis ont dû être passés. Il en résulte des tensions qui traversent un dispositif technologique, aujourd'hui apparemment stabilisé<sup>1</sup>.

L'histoire des hésitations, des discussions et finalement des décisions prises par ses « inventeurs » permet de rendre explicites les enjeux politiques d'Internet. Le réseau que nous connaissons aujourd'hui résulte ainsi de la rencontre d'au moins trois inventions développées séparément et de manière non linéaire. Brossant ces trois histoires, trois chapitres ponctueront le fil de notre raisonnement. Les enjeux actuels seront exposés dans le quatrième et dernier chapitre.

Tout d'abord, Internet, proprement dit, constitue en quelque sorte la « tuyauterie » du réseau. Cette infrastructure a été inventée afin d'assurer la coordination logistique de la recherche américaine. Elle résulte donc à la fois de stratégies politiques (dans le climat politique de la guerre froide) et de préoccupations scientifiques de mutualisation de matériels coûteux entre universités. Initiée aux États-Unis dans les années 60, elle est stabilisée dans les années 80 sous la forme de différents réseaux interconnectés entre eux.

Mais Internet ne se limite pas à un entrelacs de câbles et de machines. Une de ses caractéristiques fondamentales repose dans l'existence de liens entre des pages contenant du texte et des images. Ce sont sur ces liens que l'on « clique » avec la souris ; ils rendent donc possible la navigation sur Internet (le « surf »). L'invention de ces liens s'inscrit dans une tradition de confrontation des sources propre aux sciences des textes. Bien antérieure à l'invention du réseau informatique, elle participe également d'une utopie pacifiste prolongeant les valeurs des Lumières. Ces liens entre des textes – que l'on qualifie d'hypertextes – se développent

---

1 Alain Desrosières, *La politique des grands nombres. Histoire de la raison statistique*, Paris, La Découverte, 1993.

parallèlement à la « tuyauterie ». Après un détour par la mécanographie, une invention se concrétise en Suisse à la fin des années 80 ; celle-ci porte le nom de *World Wide Web* (la toile).

La communication et l'interaction constituent ensuite la visée des principaux usages du réseau. Initié dès les années 80, l'usage de ces techniques à des fins de communication privée se développe à l'aube du *xxi*<sup>e</sup> siècle. Depuis quelques années, leur appropriation par les utilisateurs débouche sur un renouvellement du système de publication en réseau. Centré sur la participation de tous, le mouvement initié par ce que l'on appelle le Web 2.0 soulève de nouvelles questions qui méritent qu'on s'y attarde.

Aujourd'hui, en effet, tout n'est pas joué. Au terme de plusieurs décennies de développement, la participation des utilisateurs d'Internet est plus généralisée qu'elle ne l'a jamais été. Cette situation amène cependant un constat en demi-teintes, entre émancipation et aliénation. La participation de chacun à la régulation de la société nous met sur la voie de la démocratie. Mais, paradoxalement, la distribution de la régulation d'Internet amène également à des configurations qui limitent la liberté démocratique. Aussi, les enjeux actuels méritent une attention et une implication actives de chacun d'entre nous. Cet ouvrage invite précisément à s'emparer des technologies qui nous entourent, de manière responsable, citoyenne, sans parti pris ni dogmatisme, afin de vivre ensemble en démocratie.



# 1

## Infrastructure

*« Ici, la table de travail n'est plus chargée d'aucun livre.  
À leur place se dresse un écran et à portée un téléphone.  
Là-bas, au loin, dans un édifice immense,  
sont tous les livres et tous les renseignements.  
De là, on fait apparaître sur l'écran la page à lire  
pour connaître la question posée par téléphone. »*

Paul OTLET<sup>2</sup>

### **Vision d'anticipation**

Les critiques aiment stigmatiser le réseau Internet, en rappelant qu'il a été conçu par l'armée américaine. La conception décentralisée de cet outil de communication lui permet en effet de continuer à fonctionner même après qu'une partie en soit détruite, comme lors d'un bombardement en cas de guerre. Cette conception d'une origine unique est réductrice, elle ne permet pas de saisir la convergence à la fois intellectuelle et politique qui a présidé à l'élaboration du réseau « dont tout le monde parle ».

---

2 Ces lignes ont été publiées en 1934. Paul Otlet, *Traité de documentation. Le livre sur le livre*. Théorie et pratique, Mundaneum, Bruxelles, 1934, p. 428.

Bien avant la création d'Internet, de nombreux intellectuels rêvent de rendre accessible à chacun l'ensemble des connaissances humaines. Au début du xx<sup>e</sup> siècle, Henri La Fontaine et Paul Otlet imaginent ainsi un dispositif tirant parti du réseau téléphonique permettant de consulter les écrits conservés dans toutes les bibliothèques du monde<sup>3</sup>. Ce dispositif préfigure le réseau que nous connaissons aujourd'hui.

Prolongeant l'esprit des Lumières, les deux Belges entendent recenser les connaissances de l'humanité. Ce projet vise à faciliter l'accès de tous aux savoirs ainsi rassemblés. Il poursuit un idéal de société universelle et pacifique. Car les deux hommes manifestent une forte implication dans la vie politique de leur temps. En 1892, Henri La Fontaine participe à la fondation de la première organisation féministe belge (la Ligue belge du droit des femmes). Sénateur socialiste, il épouse les causes de la laïcité et milite pour la paix (ce qui lui vaut un prix Nobel). Dans l'entre-deux-guerres, il s'investit dans la Société des Nations naissante (préfigurant l'Organisation des Nations unies). Partageant les mêmes valeurs, Paul Otlet consacre sa vie au recensement de la connaissance humaine : il compile des milliers de fiches cartonnées qui résument et répertorient tous les documents produits par l'humanité (la notion de document ne se limitant pas aux seuls livres). Ces fiches entrent dans un projet de très large ampleur. Elles intègrent une bibliothèque universelle (le Mundaneum) dont subsiste encore aujourd'hui, à Mons, un centre de documentation de la Communauté française. Les deux Belges imaginent comment organiser et classer l'ensemble des documents de cette bibliothèque : ils inventent à cette fin la « classification décimale universelle », toujours utilisée aujourd'hui dans un grand nombre de bibliothèques publiques. Paul Otlet

---

3 Christine Bay, Marguerite Boitte, Bettina Cerisier, Christelle Demoustiez, Jean-François Füeg, Suzanne Lecocq, Daniel Lefebvre, Stéphanie Manfroid et Tony Mascolo, *Un internet de papier*, Mundaneum, Mons, 1998,

élabore également le projet d'une ville intégralement organisée autour de la connaissance humaine. La réalisation de cette « cité mondiale » ne dépasse cependant pas les plans tracés par l'architecte suisse Charles-Édouard Jeanneret-Gris (plus connu sous le pseudonyme de Le Corbusier). Il propose enfin un dispositif permettant – via un écran – de feuilleter à distance les documents conservés dans toutes les bibliothèques du monde. Lorsqu'elle est écrite, au début des années 30, cette proposition apparaît aussi utopique que la cité mondiale. Elle préfigure néanmoins le réseau Internet, dans une optique qui s'oppose précisément à des fins « guerrières » ou stratégiques que ses détracteurs assignent au réseau des réseaux.

Durant la Deuxième Guerre mondiale, les alliés demandent à des universitaires de les aider à décrypter les communications de leurs adversaires. Ils s'adressent notamment au logicien anglais Alan Turing, qui avait non seulement défini ce qui deviendrait l'ordinateur, mais également ce que recouvrerait une « intelligence machinique ». Dès 1936, Alan Turing avait en effet imaginé un dispositif capable de calculer tout ce qui est calculable. Doté d'une tête de lecture se déplaçant le long d'une bande magnétique, le dispositif en question n'était pas tant voué à être produit qu'à démontrer qu'une machine pouvait résoudre tous les problèmes dotés d'une solution logique. En effet, si cette « machine de Turing » est peu performante, elle préfigure néanmoins les ordinateurs d'aujourd'hui.

Au moment où il est contacté par l'armée, Turing vient d'inventer deux autres dispositifs expérimentaux<sup>4</sup>. Dans le premier, on demande à un sujet d'expérience d'interagir, par écrit, sans contact (ni auditif ni visuel) avec deux personnes de sexe opposé. L'objectif du sujet est de déterminer s'il a affaire à un homme ou à une femme. Le second dispositif repose sur les mêmes règles, à ceci près que le sujet doit reconnaître un humain d'une machine. Plus une machine

---

4 Jean Lassègue, *Turing*, Les Belles Lettres, Paris, 1998.

est en mesure de rendre difficile la décision du sujet, plus elle sera dite « intelligente ». On dit qu'elle passe le « test de Turing ».

Anticipant les études sur le genre (*gender studies*), la première épreuve tend à montrer que, lorsque l'apparence n'intervient pas, les hommes et les femmes raisonnent et argumentent de manière indifférenciable. Avec la seconde expérience, c'est la propension à simuler un comportement social humain (plus que la performance à résoudre des problèmes) qui définit l'intelligence de la machine. Tout d'abord, cette conception du primat du sens social sur la logique devance les recherches psychologiques sur le fameux quotient intellectuel (QI). Par ailleurs, avant même que démarrent les nombreuses (et coûteuses) recherches dans le paradigme dit de l'intelligence artificielle, ces enseignements en prédisaient déjà les limites<sup>5</sup>. Les forces alliées ne contactent cependant pas Turing pour son humanisme et sa clairvoyance sur les rapports de genre, mais afin de résoudre un problème de cryptographie, tâche dont il s'acquitte avec succès.

La personnalité du logicien britannique s'accorde cependant mal avec la façon dont l'armée conçoit un héros de guerre. Intellectuel raffiné et homosexuel, Alan Turing subit de lourdes pressions afin de « se soigner ». Après plusieurs années de traitement, il se suicide en 1954. La petite histoire dit qu'il aurait croqué une pomme empoisonnée. En hommage à ce précurseur de l'informatique, un constructeur de matériel informatique se donnera comme nom « Apple » et, comme logo, la pomme croquée arborant les couleurs arc-en-ciel du drapeau homosexuel.

Suite au succès russe du lancement de Spoutnik 1, l'armée américaine, piquée au vif, décide de créer, en 1958, une agence dont la mission porte précisément sur la coordination des efforts de recherches scientifiques

---

5 Hubert Dreyfus, *Intelligence artificielle. Mythes et limites*, Flammarion, Paris, 1984.

et techniques (tant civils que militaires). La mission de l'« agence américaine des projets de recherche avancée » (ARPA) comporte presque explicitement la mention de l'infrastructure d'un réseau de télécommunication mais, comme nous le verrons, celle-ci ne se concrétisera qu'avec une série d'autres initiatives.

À la même époque, indépendamment du développement d'une telle infrastructure, se développent des recherches sur la représentation des textes. Celles-ci s'appuient à la fois sur une invention technologique et sur une tradition scientifique. L'invention d'un écran d'ordinateur permettant de représenter des textes constitue la fondation matérielle de ces recherches. Mais, plus fondamentalement, c'est du domaine des sciences humaines que provient alors une proposition sur une façon originale d'organiser les écrits. Sensibilisé aux problèmes que soulève le travail d'analyse de textes par ses études en philosophie et en sociologie, Theodor Nelson imagine des « machines littéraires ». Xanadu, le prototype imaginé en 1960, permet de représenter deux textes, côte à côte, et de mettre en rapport des passages des deux sources. Un tel dispositif permet notamment de citer une source par incorporation d'un de ses fragments, ouvrant ainsi une fenêtre sur le document original. Baptisé « transclusion », ce procédé prolonge en quelque sorte le projet de Paul Otlet et préfigure également les liens hypertextes, ces liens transversaux qui caractérisent aujourd'hui le parcours (ou « surf ») sur Internet.

Toutefois, Xanadu ne sera jamais totalement fonctionnel. Pour autant, le début des années 60 n'est pas en reste de réalisations concrètes. Avec son dispositif de mécanographie, un chercheur de l'Université de Stanford, Douglas Engelbart, introduit une série de principes sur les liaisons intertextuelles qui sont toujours actuellement en vigueur aujourd'hui. Le prototype présenté en 1962 permet d'articuler des informations entre elles. Cette invention ne tire parti ni de l'infrastructure de réseau en cours d'élaboration, ni des ordinateurs, ni des nouveaux écrans, mais s'inscrit



dans la mécanographie. Des fiches cartonnées constituent le support de l'information. Celles-ci sont perforées en leur dessus. Ces perforations constituent en quelque sorte le numéro d'inventaire de chaque fiche. Elles permettent, au moyen de longues aiguilles, d'effectuer des sélections ou des tris. Pour lier une fiche à une autre, Engelbart perce le bas de la fiche source de manière à reproduire exactement la perforation de la fiche destination. Les aiguilles des tricoteuses font le reste : il devient aisé de retrouver les fiches « liées » à une fiche déterminée. Ce sont là les premiers liens hypertextes fonctionnels.

### **Premier réseau**

L'initiative de l'agence de recherche de la défense américaine (ARPA) débouche, en 1964, sur une première connexion (expérimentale) entre deux ordinateurs universitaires<sup>6</sup>. Le « Network Working Group », un groupe interuniversitaire de travail sur les réseaux d'ordinateurs, est créé en 1968 et dès l'année suivante, établit un réseau entre quatre universités (Douglas Engelbart se voit confier la responsabilité du « nœud » de Stanford). Se réunissant régulièrement, le groupe de travail donne explicitement une perspective collaborative à ses travaux en intitulant ses mémorandums les « appels à commentaires » (*Request for comments*).

Même si on ne parle pas encore d'Internet, les principes de l'infrastructure technique sont présents dès ce stade. L'infrastructure (alors appelée Arpanet), c'est, en quelque sorte, la « tuyauterie » informatique. Les fondations sont posées. Cependant, entre les connexions expérimentales de cette époque et les services en ligne auxquels recourent

---

6 Jean-Pierre Cahier, « Une brève histoire de l'informatique », in *Le Monde Informatique*, n°834, 2000, pp. 11-34.

aujourd'hui des millions d'utilisateurs d'Internet, il reste encore, d'une part, à parfaire l'infrastructure et, d'autre part, à s'accorder sur ce que celle-ci permettra d'échanger (et comment le faire).

De nombreux chercheurs en sciences appliquées et en physique contribuent parallèlement à définir les différents standards informatiques. Cette coordination ne passe pas par un organisme de certification standardisée, elle passe toujours par les procès-verbaux de réunion du groupe de travail original. Tout en participant à perfectionner l'infrastructure, les « appels à commentaires » soutiennent l'esprit de collaboration original.

Reliant initialement des centres informatiques universitaires par voie téléphonique, le réseau initial (Arpanet) est connecté au réseau radio (Alohanet) et au réseau de télécommunication satellite en 1973. C'est pour cette raison que l'on parle aujourd'hui de « réseau de réseaux » : Internet résulte de l'interconnexion de plusieurs réseaux techniques hétérogènes.

## **Deuxième réseau**

Mais n'anticipons pas trop. En 1969, au moment de la mise sur pied d'Arpanet (le prédécesseur d'Internet), au sein du laboratoire de recherche (Bell Labs) de l'opérateur de télégraphie et téléphonie américain (AT&T), Ken Thompson travaille, quant à lui, à concevoir un système informatique léger, souple et portable, dont les éléments les plus fondamentaux ne devraient pas être modifiés, comme c'était le cas à l'époque, à chaque changement de matériel. Il est rejoint par Dennis Ritchie qui conçoit à cet effet un langage de programmation de haut niveau (« C »). D'abord informel, le projet qui les rassemble relève plutôt du défi personnel et ne provient pas du cahier des charges

de leur employeur<sup>7</sup>. On raconte même que leur motivation initiale était de faire fonctionner un jeu vidéo sur une machine délaissée par leur employeur<sup>8</sup>.

Le système résultant, baptisé Unix, remporte une adhésion forte au sein du laboratoire, puis va équiper les centrales téléphoniques d'AT&T. En 1974, ses deux concepteurs publient un article scientifique qui fait connaître le système. Un grand nombre d'universités et d'entreprises étaient alors équipées d'ordinateurs commercialisés par Digital Equipment Corporation (DEC), du même type que celui pour lequel avait été développé Unix. L'opérateur public de téléphonie reçoit alors des commandes pour Unix. En tant que monopole d'état, les activités commerciales autour de productions informatiques ne lui sont pas autorisées ; le code source d'Unix est donc distribué gratuitement aux universités (qui ne doivent s'acquitter que des frais d'expédition)<sup>9</sup>.

Pour l'utilisateur d'aujourd'hui, cette distribution gratuite ressemble à une aubaine. Toutefois, nous le verrons par la suite, la gratuité n'a pas que ses avantages. Dans l'immédiat, elle signifie surtout que le distributeur n'assure ni service après vente, ni support technique. Or, même confiée à des ingénieurs, l'installation d'un tel système soulève alors des problèmes compliqués. Chacun de son côté, ceux-ci ont œuvré à adapter, corriger ou améliorer le système dont ils disposaient (ce que la disponibilité du code source rend possible). Afin de collectiviser cet effort, les systèmes Unix étaient capables d'échanger entre eux des fichiers informatiques, ce qui permettait de propager des mises à jour (ce mode de fonctionnement est similaire à ce que l'on appelle aujourd'hui les réseaux pairs à pairs – *peer to*

---

7 Andrew Tanenbaum, *Systèmes d'exploitation*, Pearson Education, Paris, 2003, p. 712.

8 Linus Torvalds et David Diamond, *Il était une fois Linux. L'extraordinaire histoire d'une révolution accidentelle*, Eyrolles, Paris, 2001, p. 84.

9 Pierre Mounier, *Les maîtres du réseau. Les enjeux politiques d'Internet*, La découverte, Paris, 2002, p. 42 ; Linus Torvalds et David Diamond, *op. cit.*, p. 84 ; Andrew Tanenbaum, *op. cit.*, p. 713.

*peer*). Empruntant les lignes téléphoniques, ces connexions entre machines sont distinctes du réseau Arpanet. Dans un premier temps, elles se limitent à l'échange de morceaux de programmes informatiques.

En 1979, Jim Ellis et Tom Truscott détournent ce système pour créer un nouveau réseau. Ces deux étudiants de l'Université de Duke connaissent l'existence, sur Arpanet, de listes de discussions par courrier électronique. Afin de permettre aux usagers de Unix de bénéficier de quelque chose de similaire, ils créent un programme utilisant le procédé de copie de fichiers Unix pour échanger, cette fois, des messages.

Ce réseau (Usenet) d'échange de messages entre utilisateurs d'Unix est le berceau d'une culture d'échange de bonnes pratiques et d'entraide, valorisant le collectif, réfractaire à l'appropriation, teintée de pragmatisme, contestataire et distribuée. Cette culture égalitaire basée sur la solidarité correspond effectivement à la raison d'être d'Usenet (et, par conséquent, à la motivation d'une grande partie des interactions que soutient ce réseau). Au niveau de la communication, les différents échanges témoignent d'une position commune, humble, empreinte de solidarité et farouchement opposée à toute inégalité. Comme la plupart des identités humaines, cette culture se définit par opposition au groupe social le plus proche. Et l'*alter ego* de Usenet, c'est le réseau Arpanet. Vingt ans après son lancement, le réseau Arpanet reste encore difficilement accessible à celui qui n'appartient pas à une institution impliquée dans le projet initial. Les utilisateurs d'Usenet vivent ces difficultés comme une injuste exclusion. Le développement d'une culture égalitaire et solidaire remplit dès lors deux fonctions. D'une part, elle catalyse la fédération de tous les « oubliés » d'Arpanet. En outre, elle constitue également une revendication politique à l'encontre du réseau d'origine militaire : les utilisateurs de Usenet réclament le droit de participer à la mise en place et à l'utilisation du réseau mondial. Cette volonté d'élargissement, certains d'entre eux la qualifient

explicitement d'enjeu démocratique déterminant dans le développement du réseau informatique.

Avec le temps, cependant, la frustration de ne pas accéder à Arpanet se double également d'une certaine fierté à se doter de forums de discussion comparables, accessibles d'une manière qu'ils considèrent moins élitiste. Autrement dit, la revendication de participation adressée par Usenet à Arpanet se double de la réalisation effective d'un deuxième réseau, effectivement vécu comme participatif et solidaire par ses protagonistes.

### **Militaire ou hippie ?**

L'histoire de l'émergence de la culture Usenet permet de comprendre comment est apparue une des critiques actuelles d'Internet. L'argument selon lequel le réseau Arpanet est développé à l'initiative de l'armée et souffre, par conséquent, d'un contrôle trop strict du département américain de la défense naît en effet dans ce contexte<sup>10</sup>. Usenet se définit, par contraste, comme un réseau public, sans contrôle. Éléments notables : il s'agit là des mêmes valeurs que celles mises en avant par le groupe ayant initialement élaboré Arpanet. Les « appels à commentaires » (*Request for comments*) entendaient précisément encourager un développement participatif du réseau. En outre, les initiateurs d'Arpanet et de Usenet occupent des positions sociales comparables : dans les deux cas, les protagonistes appartiennent au corps scientifique et occupent des positions qui sont également loin d'être dominantes.

C'est donc au moment de l'élaboration de la culture Usenet qu'apparaissent les arguments (catastrophistes ou iréniques) que mobilisent, depuis lors, les réquisitoires contre Internet. De manière étonnante, les critiques les plus acerbes

---

10 Pierre Mounier, 2002, *op. cit.*, p. 49.

et les visions les plus enjouées partagent le même schéma. Toutes deux puisent dans l'argumentaire que la culture Usenet avait initialement développé à l'encontre d'Arpanet. Et elles insistent également toutes deux sur l'origine du réseau, supposant de ce fait une origine unique.

Les critiques insistent évidemment sur des origines supposées exclusivement militaires. Cette base sert à justifier la suspicion d'un contrôle américain du réseau, voire se limite à une telle dénonciation. Le dévoilement de l'origine militaire suffit à disqualifier totalement toute initiative passant par le réseau – dès lors corrompue<sup>11</sup>.

Les arguments enthousiastes accordent également plus d'importance à l'origine des protagonistes qu'à leurs actes. La sociabilité en réseau procéderait ainsi d'une utopie anarchique initiée par la culture revendicatrice et utopiste des campus américains de la fin des années 60 (*flower power, beatnik, baba-cool*). Ce déterminisme culturel quelque peu enjoué ne souscrit pas moins à une partie de la culture Usenet : celle qui s'attribue des vertus démocratiques et non élitistes.

La dimension politique de la culture Usenet revêt enfin une dimension originale. Les arguments qui y sont développés reposent sur une justification qui se veut avant tout technique, bien avant d'être idéologique ou politique. Incidemment, il existe en effet une homologie entre la plateforme technologique et la culture de ce milieu<sup>12</sup>. Au niveau technique, le réseau Usenet permet de partager des améliorations de programmes informatiques, sans qu'il y ait planification, centralisation ni même coordination des différents développements techniques assurés par chacun. Sans déterminisme technique, cette configuration est homologue avec la forme égalitaire prônée par la culture Usenet. Réfractaires à toute autorité, les utilisateurs de

---

11 Marc Jacquemain et Jérôme Jamin, *L'histoire que nous faisons. Contre les théories de la manipulation*, Espace de Libertés, Bruxelles, 2008, p. 12.

12 Pierre Mounier, *op. cit.*, p. 47.

Usenet considèrent que leurs revendications découlent avant tout de motivations pragmatiques. S'ils développent, en actes, des pratiques solidaires, la régulation participative du réseau poursuit d'abord, selon eux, des objectifs techniques d'efficacité. Vu le faible niveau de politisation (au sens traditionnel) du milieu informatique de l'époque, cet évitement systématique de la qualification « politique » a sans doute contribué au succès du mouvement. Elle témoigne en outre d'un respect avancé de la liberté de chacun de ses membres, qui sera repris ultérieurement par le mouvement du logiciel libre. Enfin, ce refus de toute étiquette politique dément l'assimilation aux mouvements explicitement politiques de la fin des années 60.

Critiques ou enthousiastes, les arguments démembrent donc la position développée dès la fin des années 70 et, par ailleurs, oublie le contexte particulier dans lequel elle a été développée. L'origine du réseau n'est vraisemblablement ni hippie, ni complètement militaire. Comme nous allons le voir, la position développée au sein de Usenet se modifie très vite pour ne plus du tout exister aujourd'hui. Avec la culture Usenet, elle aura cependant ancré une solide habitude d'entraide et de solidarité chez les usagers du réseau.

## **Naissance d'Internet**

Entre 1980 et 1983, plusieurs chercheurs de l'Université de Berkeley travaillent à connecter les deux réseaux hétérogènes Arpanet et Usenet. Ils développent des solutions techniques permettant aux utilisateurs du réseau Usenet d'abord de lire les messages échangés sur Arpanet, puis également d'intervenir dans les discussions en question.

Par ailleurs, le protocole<sup>13</sup> informatique utilisé jusque-là par Arpanet (le NCP) est délaissé au profit d'un protocole plus fiable, le TCP-IP, toujours utilisé aujourd'hui. Telle que nous la connaissons (et l'utilisons) aujourd'hui, l'infrastructure d'Internet est sur pied depuis cette date, en 1983 !

Cette infrastructure n'est d'ailleurs pas qu'un réseau, c'est un réseau de réseaux (un inter-net) qui rassemble des ordinateurs (ceux d'Arpanet mais aussi de Usenet), des téléphones et des satellites... qui seront plus tard rejoints (notamment) par des consoles de jeux, des téléviseurs et des agendas électroniques.

## Une propriété publique

La même année, un ingénieur informaticien de l'Institut de technologie du Massachusetts (MIT) lance un nouveau système informatique. Il fait connaître son initiative en publiant sur Usenet un appel à participation<sup>14</sup>. Comparable aux « appels à commentaires » du groupe ayant élaboré l'infrastructure du réseau, une telle invitation à contribuer s'inscrit bien dans la philosophie imprimée dès les prémices d'Internet (vers la fin des années 60) et prolongée au sein de Usenet. Cependant, cette initiative n'entend plus ici élaborer une infrastructure de réseau : elle se propose de tirer parti de ses possibilités de communication et de coordination, afin de mettre en commun les savoir-faire des chercheurs en sciences et en techniques fréquentant le réseau.

Le projet proposé porte sur un système informatique que son initiateur, Richard Stallman, propose de baptiser GNU (pour *Gnu is Not Unix*). Ce système fait donc référence à

---

13 Un *protocole* désigne un langage permettant aux ordinateurs de communiquer entre eux.

14 Richard Stallman, 1983, « Free Unix ! » in Olivier Blondeau et Florent Latrive, *Libres enfants du savoir numérique. Une anthologie du "libre"*, Éclat, Paris, 2000, pp. 337-340.



Unix, que les lecteurs de Usenet connaissent bien. À cette époque, il équipe la plupart des machines qui ont servi de base à l'élaboration du réseau, en particulier les machines des centres de calcul des universités. Cependant, la distribution gratuite du code source et l'absence de support technique a encouragé les utilisateurs à en modifier certaines parties. Les copies et échanges de morceaux de programmes informatiques constituent donc une norme de fait, permettant la correction ou l'amélioration des éléments posant problème. Si bien que, avec les années, différentes variantes du système sont apparues et, surtout, le statut juridique des différents éléments était peu clair<sup>15</sup>.

La proposition de Richard Stallman porte donc sur un système compatible avec Unix, mais qui serait libéré de tout droit de propriété privée<sup>16</sup>. Autrement dit, il propose d'assortir ce système d'un statut juridique inédit jusque-là. Vu qu'elle est produite collectivement, une œuvre dite « libre » appartient à la collectivité. Pour autant, le droit de paternité des auteurs n'est pas affecté : leur qualité d'auteurs est non seulement reconnue mais garantie par un tel statut juridique. Cela diffère du régime traditionnel du droit d'auteur. Ce dernier englobe paternité et propriété : les droits du public sont restreints au profit de ceux de l'auteur (ou, plus souvent, de son employeur). Dans le cas d'une œuvre libre, les droits sont partagés : l'auteur conserve la paternité alors que la propriété revient au public<sup>17</sup>. Pour marquer sa différence, un tel régime est qualifié de *copyleft* (« gauche d'auteur »).

---

15 Entre-temps, en 1984, l'opérateur de télécommunication AT&T a été démembré, de sorte que le décret gouvernemental ne s'oppose plus à ce qu'il investisse le marché informatique (et vende Unix).

16 Richard Stallman, « Le système d'exploitation du projet GNU et le mouvement du logiciel libre » in Chris Dibona, *Tribune libre. Ténors de l'informatique libre*, In Libro Veritas, Cergy-Pontoise, 2006, pp. 101-135.

17 Selon les juristes, loger ainsi une prérogative du droit privé dans le droit public constitue une innovation juridique. Voir Mélanie Clément-Fontaine, « Bref propos relatif à la valeur juridique de la GNU GPL », in *Multitudes*, n° 5, 2001, pp. 78-81.

Afin d'éviter que son employeur ne puisse réclamer un droit de propriété sur le système GNU, Richard Stallman quitte le MIT en 1984. Il dote ensuite son projet des leviers juridiques nécessaires. En 1985, il crée la Fondation pour le logiciel libre puis publie, en 1989, un document qui incorpore les principes juridiques de la gauche d'auteur : la licence publique générale (GPL).

Le charisme et la détermination de Richard Stallman attirent un grand nombre de volontaires. Compte tenu du faible niveau de politisation du milieu informatique, il est probable que sa réputation ait également joué un rôle non négligeable : celui-ci s'est fait connaître, quelques années auparavant, en inventant un éditeur de texte (appelé *Emacs*) très prisé des programmeurs. Le mouvement du logiciel libre est en tout cas indissociable de cette figure dominante. En 1990, le projet GNU regroupe les principaux programmes informatiques (des logiciels) nécessaires à un système complet. Il lui manque cependant un programme central (appelé noyau) permettant à tous les autres programmes informatiques d'interagir entre eux ainsi qu'avec les éléments matériels d'un ordinateur (écran, clavier, disque dur...). Vu son rôle déterminant, le noyau est très complexe à réaliser, mais il constitue aussi l'élément le plus fondamental d'un système. Le projet GNU ne peut donc s'en passer.

Celui-ci vint de Finlande. À cette époque, en effet, Linus Torvalds étudie l'informatique à l'Université d'Helsinki et se passionne alors pour Unix. On l'a dit, ce système dote un ordinateur du centre de calcul de l'université. Cet étudiant finlandais décide alors d'écrire un programme informatique (dit d'émulation de terminal) permettant d'y accéder de chez lui, via la ligne téléphonique<sup>18</sup>. Souhaitant comprendre au mieux le fonctionnement de son ordinateur personnel, il écrit un programme indépendant de tout autre système. Ce défi l'amène précisément à créer la structure la plus fondamentale d'un système d'exploitation (le noyau).

---

18 Linus Torvalds et David Diamond, *op. cit.*, p. 91.

Une première version de ce noyau (baptisé Linux) est publiée en 1991. Dès l'année suivante, il est assorti d'une licence de logiciel libre, la licence publique générale<sup>19</sup>.

### **Une innovation sociale**

Le projet GNU et le noyau Linux prolongent, en les radicalisant, les tendances initiées dès le début d'Internet. En effet, dans les deux cas, un grand nombre de personnes se sont alliées à l'initiative d'une personne. Autrement dit, des particuliers ont participé à l'élaboration d'un système informatique, de manière spontanée, bénévole et volontaire, indépendamment de leur affiliation institutionnelle ou de leur employeur. Pour cette raison, les initiateurs de ces réalisations aiment souligner que l'innovation la plus importante est avant tout sociale. Cette affirmation souligne la façon originale dont est distribué l'effort collectif de développement des logiciels libres. Ceux-ci profitent de contributions multiples allant de l'utilisateur (adressant une question sur un fonctionnement inattendu) au programmeur chevronné (améliorant la manière dont fonctionne un programme). La régulation de l'ensemble de ces contributions s'est organisée progressivement. Les initiateurs des projets ont reçu les premières d'entre elles par courrier électronique. Puis, avec le succès grandissant de ces projets, il leur a fallu déléguer certaines tâches et s'en réserver d'autres.

C'est bien sur ce mode pragmatique que s'est structurée la coordination du mouvement du logiciel libre et non sur une fiction égalitariste de la démocratie directe. Cette nécessaire précision se justifie par l'apparition, à la même période, de la notion de « communauté virtuelle ». L'essayiste Howard Rheingold l'introduit dans son livre éponyme (en 1993). Cet ouvrage relate son expérience d'un

---

19 Linus Torvalds et David Diamond, *op. cit.*, p. 129.

système développé dès les années 80, les *Bulletin Boards* (BBS), que les Québécois traduisent par « babillard électronique ». De manière comparable au Minitel français, ce système emprunte exclusivement la ligne téléphonique. Dès lors, il ne fait pas, à proprement parler, partie d'Internet. Les interactions sociales que décrit Howard Rheingold sont toutefois médiatisées par les ordinateurs, ce qui suffit au rapprochement. La définition des communautés virtuelles est en effet large<sup>20</sup>. Elle inclut pratiquement toutes les interactions médiatisées par ordinateur, des sites de rencontre aux jeux vidéo en passant bien entendu par le mouvement du logiciel libre. Ce manque de précision a interpellé les chercheurs qui, depuis lors, proposent des notions alternatives. La notion de « communauté virtuelle » a cependant intégré le vocabulaire courant et, lorsqu'elle est proposée, certains lecteurs de Howard Rheingold y voient un *eldorado* politique, concrétisant un exercice plein d'une démocratie autogérée débarrassée des contingences représentatives des démocraties contemporaines.

L'organisation des collectifs de programmeurs de logiciels libres répond cependant à des préoccupations bien plus pragmatiques. La participation y est bien entendu volontaire. Autrement dit, il n'existe aucune discrimination à l'entrée. Sous cet aspect, l'organisation est effectivement égalitaire. Afin d'éviter qu'une contribution enrayer par mégarde l'ensemble du système, il existe cependant des paliers dans les prérogatives confiées aux participants. L'ensemble du mouvement est subdivisé en équipes ayant la charge d'une portion de la réalisation globale. Chaque équipe a son responsable. Différents statuts assortissent la possibilité de modifier un programme, la coordination d'une équipe

---

20 Serge Proulx, Louise Poissant et Michel Sénécal, *Communautés virtuelles. Penser et agir en réseau*, Presses de l'Université Laval, Québec, 2006 ; Christophe Lejeune, « From virtual communities to mediated collectives » in Pascal Francq, *Collaborative Search and Communities of Interest. Trends in Knowledge Sharing and Assessment*, IGI Global, 2010.

et la coordination des équipes entre elles<sup>21</sup>. L'attribution de ces statuts est méritocratique : elle est à la mesure de l'investissement personnel du contributeur (et de son évaluation par les autres participants). Enfin, le responsable du projet (dans bien des cas, son initiateur) se réserve parfois, en dernier recours, le droit de décider de l'inclusion d'une modification. Le mouvement du logiciel libre est donc assez loin d'une anarchie autogérée !

La nature politique du mouvement n'est d'ailleurs ni évidente, ni monolithique. Un Richard Stallman témoigne, pour sa part, un engagement libertaire (voire un communisme assumé) pour la plupart des causes altermondialistes et environnementales. Par contre, un Linus Torvalds cultive un goût pour les défis techniques, plus que pour le militantisme. Le mouvement du logiciel libre réunit précisément les deux types de motivations dans un équilibre original. Exagérer un des deux registres revient à caricaturer cette alliance subtile.

Le premier registre est idéologique. Les vertus philanthropiques du mouvement explique alors la mobilisation de ses membres. Une telle interprétation (très européenne<sup>22</sup>) soutient un plaidoyer politique.

Le second registre est utilitariste. La participation au mouvement du logiciel libre répond à des motivations individuelles. L'implication répond alors à la recherche de reconnaissance sociale (réputation) ou à la volonté de dépassement de soi (défi). Elle peut également s'inscrire dans la stratégie de recherche d'un emploi ou constitue le « supplément d'âme » de techniciens en mal de références morales.

---

21 Voir Christophe Lazaro, *La liberté logicielle. Une ethnographie des pratiques d'échange et de coopération au sein de la communauté Debian*, Academia Bruylant, Louvain-la-Neuve, 2008 ; Serge Proulx, Françoise Massit-Folléa et Bernard Conein (dir.), *Internet, une utopie limitée. Nouvelles régulations, nouvelles solidarités*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2005.

22 Pierre Mounier, *op. cit.*, p. 36.

Toutes deux déterministes, ces interprétations soutiennent respectivement un plaidoyer et un réquisitoire. Chacune recouvre une part de réalité ; en privilégier une revient soit à idéaliser le mouvement du logiciel libre, soit à le stigmatiser. Bien que ce ne soit pas le cas de tout le mouvement, un grand nombre de ses participants ne reconnaissent pas la portée politique de leur action (peut-être, aussi, à cause de la connotation péjorative du terme *politique*). Tous valorisent cependant le pragmatisme et la liberté.

Les ténors du logiciel libre envisagent la question de la liberté sous l'angle de l'autonomie et du libre choix. Il leur est insupportable que d'autres décident à leur place. Autrement dit, la question du bien commun remplit également une fonction très individualiste : celle qui consiste à éviter que votre employeur vous interdise de faire ce que bon vous semble avec votre création. Cette convergence entre des motivations individuelles et des causes collectives n'affaiblit pas les argumentaires du mouvement pour le logiciel libre. Bien au contraire, elle en constitue l'originalité et la force.



## 2

### Tisser des liens

*« Vous nous reprochez de vouloir abolir  
une forme de propriété  
qui a pour condition nécessaire  
que l'immense majorité de la société  
soit frustrée de toute propriété. »*

Karl MARX

#### **Naissance de la toile**

En 1990, en Suisse, au Conseil européen pour la recherche nucléaire (CERN), le belge Robert Cailliau et l'anglais Tim Berners-Lee mettent au point un système permettant d'organiser les documentations techniques avec lesquelles ils travaillent quotidiennement. Prolongeant la philosophie de la machine littéraire imaginée par Ted Nelson un quart de siècle plus tôt, cette invention permet de tisser des liens entre les différents documents textuels. On parle d'hypertexte pour qualifier la nature intertextuelle originale que confèrent les liens en question. La nouveauté réside dans la mobilisation d'hyperliens pour relier des documents dispersés tout autour de la planète (ou plus exactement : partout sur Internet). Cette fois, c'est le *World Wide Web* (ou la toile, comme disent les Québécois) qui est né. Le couplage entre une infrastructure (Internet) et



un mode d'organisation de son contenu (le Web) ouvrent désormais la porte à une utilisation de ces techniques aux non-spécialistes : il devient possible de naviguer (ou de « surfer ») d'une page à l'autre.

Pour autant, le dispositif n'était pas encore utilisé par le plus grand nombre. Il existe plusieurs raisons. Tout d'abord, l'accès à Internet requiert en effet un ordinateur et une connexion. Or, la micro-informatique se généralise précisément en même temps que se développe le réseau.

En outre, comme nous l'avons vu, l'infrastructure de base relie avant tout des administrations publiques (comme les universités et les centres de communication militaire) et les départements « recherche et développement » d'opérateurs de communication. Autrement dit, même les particuliers dotés d'un ordinateur ne peuvent, à ce stade, accéder au réseau que via une de ces organisations (c'est le cas des étudiants universitaires, par exemple). Enfin, et surtout, les particuliers n'éprouvent aucun besoin de ce type. À cette époque, en effet, Internet est surtout utilisé par des spécialistes et la plupart des particuliers en ignore jusqu'à l'existence. Dès lors, contrairement à aujourd'hui, le réseau ne propose pas de ressources susceptibles d'attirer le « grand public ». Vu que très peu de particuliers y accèdent, il n'existe pas non plus d'effet d'entraînement ni de pression à « faire comme les autres ».

### **Arrivée des nouveaux**

Les choses vont cependant peu à peu changer. En septembre 1993, une entreprise spécialisée dans l'offre (par voie téléphonique) de logiciels pour console de jeux vidéo (America Online) offre à ses abonnés un accès vers le système de Usenet. Cette opération marque le début de l'accès à Internet par le grand public ; un début qui est aussi marqué par un choc des cultures.

Les abonnés d'America Online (AOL) ne regroupent pas, à proprement parler, Monsieur et Madame tout le monde. Il s'agit avant tout d'usagers de consoles de jeux vidéo prêts à payer un abonnement mensuel pour avoir accès à un grand nombre de jeux. Autrement dit, les abonnés en question constituent un public intéressé par les innovations technologiques et plutôt curieux. Si l'accès à Usenet apparaît comme un service parmi d'autres, il éveille chez eux une certaine curiosité. Et, si la passerelle vers Usenet n'est pas totalement fiable, cela suscite, chez certains d'entre eux, un défi comparable à ceux que proposent les jeux vidéo.

De leur côté, les utilisateurs de Usenet (qui se recrutent encore majoritairement dans les universités) prolongent les habitudes et la culture qui est la leur depuis une quinzaine d'années. Aussi, au début de chaque année académique, ils accueillent les nouveaux étudiants qui, arrivant à l'université, commencent à se familiariser à Usenet. Ceux-ci apprennent relativement vite les règles en vigueur (qui sont évidemment proches de la culture universitaire) : la réflexion et la modération sont de rigueur, l'entraide est encouragée, la régulation du réseau repose sur le bon vouloir de chacun des participants.

L'arrivée des abonnés d'America Online débute précisément en septembre. Comme à leur habitude, les usagers d'Usenet les accueillent sur le mode de l'écolage. Ils tentent de transmettre leur attachement à une certaine éthique communicationnelle (valorisant une certaine orthographe et évitant les messages inutiles). De leur côté, les abonnés d'America Online souhaitent avant tout poster des messages, par défi, indépendamment de leur contenu. Très vite, un écart se marque entre les deux groupes.

En outre, lors de leurs tentatives de communication, certains nouveaux venus assimilent Usenet à un service fourni par une société privée (AOL) ou encore à Arpanet. Ces confusions ont pu générer un certain agacement chez les plus anciens usagers (qui transparait dans les messages échangés alors). Cette exaspération fait ressentir

aux nouveaux usagers une violence symbolique, voire une humiliation, qui n'est pas sans rappeler celle que les usagers d'Usenet ont vécue lorsque les messageries d'Arpanet leur étaient inaccessibles.

Contrairement aux rentrées académiques précédentes, les nouveaux usagers ne cessent d'arriver. Cette déferlante a fait dire que « le mois de septembre 1993 ne s'est jamais terminé ». Car, à l'instar d'America Online, des opérateurs privés de télécommunication proposent des abonnements pour accéder à Internet. Progressivement, de plus en plus de particuliers accèdent à Internet et visitent, en curieux, l'un ou l'autre site. C'est, pour la plupart, un apprentissage sur le tas, qui n'est pas sans causer de déception. Du point de vue des primo-arrivants, lorsque, hier, nous faisons nos premiers pas sur Internet, nous avons sans doute contribué à prolonger le mois de septembre 1993 (et peut-être la consternation de ceux qui étaient là avant nous).

### **Dimensions sociologiques**

Cette tension entre les habitués et les nouveaux n'est pas propre à Internet. Au contraire, ce phénomène se rencontre – sous des formes diverses – dans la plupart des groupes sociaux. Sa manifestation sur Internet frappe donc plus par son ordinarité que par sa nouveauté. Un tel phénomène est séquentiel : on est toujours le nouveau de quelqu'un. L'agence de coordination de la défense américaine (ARPA) a précisément été mise en place parce que, avec le succès de Spoutnik 1, la Russie avait démontré être là où les États-Unis ne l'attendaient pas. Cette agence a donc nommé un groupe de travail (le Network Working Group). Le choix de ses membres (de jeunes chercheurs en début de carrière, sans renommée particulière) témoigne d'un niveau de considération modérée quant à l'importance de la tâche à accomplir. Les preneurs de décision se sont en quelque

sorte dotés d'exécutants. Ces « petites mains » devaient, en contrepartie, faire montre d'une certaine indifférence envers les « huiles » de la défense. S'il est fort probable que, quelques années plus tard, les membres de ce groupe de travail aient accueilli les initiateurs de Usenet comme des pairs, ces derniers ont vraisemblablement assez mal vécu les difficultés d'interconnexions avec Arpanet. Le développement de leur culture « démocratique » s'érige en critique de la culture « élitiste » des membres d'un projet initié par le gouvernement. À leur tour, lorsque les membres de Usenet ont constaté que les nouveaux arrivants ne respectaient pas leurs manières de faire, ils ont stigmatisé le peu d'éducation des « nouveaux », les abonnés d'AOL<sup>23</sup>. Ceux-ci ont vécu leurs remarques comme émanant de prétentieux donneurs de leçons. À notre tour, lorsque nous sommes arrivés, nous nous sommes adressés à ces défricheurs... mais il n'est pas sûr que nos questions nous aient fait grimper dans leur estime.

Du point de vue de la consécration, cette alternance de rôles entre novices et experts ne recèle donc guère d'originalité. Par contre, le développement d'Internet est marqué par le statut sociologique des différents protagonistes. Qu'il s'agisse du premier groupe de travail, des utilisateurs de Usenet ou des abonnés d'AOL, les principaux acteurs relèvent d'un groupe social minoritaire, dominé, marqué par une valorisation de la débrouille, de l'anticonformisme et de la solidarité. Ces valeurs se cristallisent particulièrement dans le mouvement pour le logiciel libre qui, plus que les autres groupes, a opéré un travail d'explicitation de ses ressorts idéologiques.

---

23 Dans le jargon Usenet, AOL est devenu synonyme d'inadéquation communicationnelle.

## S'orienter sur la toile

Si les communications de milliers de spécialistes transitent déjà par le courrier électronique et par les groupes de discussion (Usenet), le particulier, lui, est cantonné dans un rôle plutôt passif, tel le voyageur découvrant que la contrée, réputée riche d'autochtones et dénuée de tourisme, s'avère totalement déserte<sup>24</sup>. Fureter sur Internet est pourtant déjà une activité qui peut receler des surprises : empruntant les liens, le visiteur peut passer d'un site à l'autre parcourant ainsi des sujets aussi divers que variés, sa curiosité s'abandonnant ainsi à une certaine chance. Les spécialistes parlent de « sérendipité »<sup>25</sup> pour caractériser cette attitude de découverte laissée au hasard du furetage. Le projet des concepteurs des liens intertextuels se retrouve ici : le contenu des pages de la toile n'est ni formalisé ni centralisé (comme avec le prototype de Douglas Engelbart), seuls des liens permettent de passer d'une page à l'autre. L'enthousiasme des utilisateurs de la première heure n'en fut pas moins déçu. Car l'ouverture, la non-formalisation et la décentralisation compliquent considérablement la prise en main d'une telle source grandissant plus chaque jour.

Très vite, dès lors, des initiatives apparaissent afin de permettre de s'orienter dans ce que Paul Otlet aurait sans doute vu comme une concrétisation de sa vision : l'ensemble des savoirs de l'humanité disponibles en tout point de la planète. Ainsi, Jerry Yang et David Filo, deux étudiants américains de l'Université de Stanford décident de mettre en commun leurs efforts de recensement des adresses de sites intéressants : fin 1994, ils fondent l'annuaire Yahoo! qui présente ce recensement par catégories thématiques hiérarchisées. Un tel outil centralise précisément l'information

---

24 Francis Rousseau, *Classer ou collectionner ? Réconcilier scientifiques et collectionneurs*, Academia-Bruylant, Louvain-la-Neuve, p. 50.

25 Le terme fait référence à une ancienne fable perse. Dans celle-ci, des traces dans le sable servent d'indices à trois princes du Sri Lanka (appelé *Serendip* en vieux persan).

distribuée dans toutes les pages existantes, en un point (le site Internet de Yahoo) à partir duquel le visiteur peut se rendre à tous les autres. Il s'agit là de la même fonction que remplissent les outils de recherche d'un ouvrage en bibliothèque (comme l'armoire à fiches cartonnées ou le thésaurus).

Ce n'est que dans un second temps qu'apparaissent les moteurs de recherches (auxquels la plupart des utilisateurs contemporains recourent). Leurs principes avaient même été imaginés avant le *World Wide Web*. Cependant, ces moteurs se bornaient à recenser les pages existantes, voire à les associer à leur titre. Face à ces fonctionnalités spartiates, l'utilité de Yahoo est alors indiscutable. Cependant, les pages disponibles se multiplient rapidement<sup>26</sup> et les équipes (salariées) de la firme américaine risquent de se voir rapidement dépassées. Ce constat, Louis Monnier, décide d'en tirer avantage<sup>27</sup>.

Ce chercheur français travaille pour Digital Equipment Corporation (DEC), la firme ayant conçu les équipements informatiques sur lesquels Unix a été initialement développé. Son dernier produit est un processeur, la pièce centrale d'un ordinateur, qui opère tous les calculs. DEC cherche alors à démontrer la performance de ce nouveau processeur – baptisé Alpha – afin de rivaliser avec des concurrents, comme Sun Microsystems, sur le marché des serveurs pour l'entreprise. La société DEC vend du matériel, mais il lui manque une base de données de taille importante pour pouvoir démontrer que ses produits l'exploitent mieux que ceux des concurrents. Louis Monnier réalise alors le programme qui exécuterait une telle démonstration : un moteur de recherche capable non seulement d'indexer intégralement les 16 millions de documents accessibles sur Internet (comportant des milliards de mots) mais également

---

26 De 1993 à 1996, on passe de 130 sites Internet à 600.000 !

27 John Battelle, *La révolution Google. Comment les moteurs de recherche ont réinventé notre économie et notre culture*, Eyrolles, Paris, 2006, p. 36.

de permettre à tous les visiteurs du réseau d'exploiter cette base de données. Ce programme, appelé Altavista, est testé en interne et rendu public le 15 décembre 1995. Le succès est immédiat.

Dans un tout autre contexte, deux autres étudiants de Stanford, Larry Page et Sergey Brin, réfléchissent aux fondations de l'hypertexte. Comme nous l'avons vu avec le prototype de mécanographie de Douglas Engelbart, le lien vers un document s'est historiquement matérialisé par une série de perforations dans le bas d'une carte. Autrement dit, le document vers lequel pointe ce lien ne comporte aucune trace du lien en question. Il est donc impossible, en consultant une carte, de connaître le nombre ou la nature des liens susceptibles d'y conduire. Il en est strictement de même avec les pages Internet : rien ne permet de déterminer combien de liens conduisent à une page (et d'où proviennent ces liens).

Les deux étudiants de Stanford baignent dans une culture proche de celle qui a motivé la création de la toile, par Tim Berners-Lee et Robert Caillau. En tant que jeune chercheur, Larry Page a appris que, précisément, l'évaluation d'un article scientifique passe par le nombre de citations de celui-ci<sup>28</sup>. Prolongeant l'analogie entre la citation scientifique et l'hyperlien, il s'engage, avec Sergey Brin, dans la confection d'une base de données permettant de « remonter ces liens »<sup>29</sup>. Une telle base de données permet, par conséquent, d'identifier pour chaque page, non seulement combien de liens y conduisent mais également d'où ils proviennent. Les deux étudiants conçoivent un algorithme (un mode de calcul) qui pondère le poids de chaque lien, en fonction du nombre de liens dont est gratifiée la page d'où il est tiré. Baptisé « PageRank » (en référence au nom de famille d'un des deux étudiants), cet algorithme permet

---

28 La discipline qui étudie, de manière statistique, les citations scientifiques s'appelle la scientométrie. Voir Michel Callon, Jean-Pierre Courtial et Hervé Penan, *La scientométrie*, PUF, Paris, 1993.

29 John Battelle, *op. cit.*, p. 61.

donc de trier les (nombreux) résultats d'une requête dans la base de données, en fonction de leur adéquation avec la requête de l'utilisateur et du nombre de liens qui y conduisent (dont on peut considérer qu'il comporte une indication de la popularité). Réalisant que leurs résultats s'affinent au fur et à mesure que leur base de données grandit en taille, ils décident de donner à leur moteur de recherche un nom inspiré de *gogol*, un nombre à 100 chiffres. Google est publié sur la page de l'Université de Stanford en août 1996. Là où Altavista tirait sa force d'une indexation efficace de l'ensemble des textes du réseau, l'originalité de Google fut d'abord de tirer parti de l'information donnée par les liens entre ces pages.

### **Un annuaire autogéré**

Avec le moteur de recherche Altavista, Louis Monnier réussit à faire converger l'intérêt de son employeur (qui recherchait un coup de pub) et celui des usagers d'Internet (qui souhaitent s'y orienter)<sup>30</sup>. Ce succès tient également au défi personnel que constitue, pour lui, la réalisation de ce moteur de recherche ainsi que sa réflexion sur les difficultés que risque de rencontrer un annuaire alimenté exclusivement par des indexeurs passant en revue les pages disponibles sur la toile. Face à la croissance exponentielle du Web, une telle entreprise rappelle le tonneau des danaïdes. Elle nécessite d'engager de nombreux employés, y compris des experts sur des sujets pointus et locuteurs de nombreuses langues différentes. Un tel défi n'est cependant pas neuf :

---

30 Ce faisant, il accomplit ce que les sociologues des techniques appellent un intéressement. Michel Callon, « Éléments pour une sociologie de la traduction. La domestication des coquilles Saint-Jacques et des marins-pêcheurs dans la baie de Saint-Brieuc », in *L'Année sociologique*, vol. 36, 1986, p. 189.



il rappelle l'immense projet de recensement entrepris par Paul Otlet au début du siècle.

La réponse qu'apporte Louis Monnier à cette course contre la montre repose sur une automatisation du processus. Le recensement des pages disponibles, ainsi que leur indexation est confiée à des programmes informatiques (c'est là le fondement même d'un moteur de recherche).

Partant du même constat, des ingénieurs de Sun Microsystems (Richard Skrenta, Bob Truel et Bryn Dole) réfléchissent à un moyen alternatif de réaliser un annuaire organisant de manière thématique les adresses de sites Internet. En particulier, l'expérience du mouvement du logiciel libre leur a montré qu'un projet d'envergure peut être mené à bien par des bénévoles et que les résultats sont même susceptibles de surpasser les produits de l'industrie. Le 5 juin 1998, ils lancent un projet d'annuaire alimenté exclusivement par des volontaires.

Souhaitant inscrire cet annuaire dans la lignée du projet GNU de Richard Stallman, ils le baptisent GnuHoo. Les partisans du mouvement pour le logiciel libre accueillent cependant assez froidement le projet. Leurs arguments portent précisément sur des questions de droits d'auteur et de licence. Tout d'abord, pour relever de la mouvance du projet GNU, le site Internet de l'annuaire doit reposer exclusivement sur des logiciels libres. Ensuite, le produit rédactionnel des contributeurs doit également être publié sous une licence de contenu libre. Or, GnuHoo ne rencontre aucune de ces deux exigences. La fondation pour le logiciel libre demande alors aux initiateurs du projet de retirer toute référence au projet GNU. L'annuaire devient alors le NewHoo. Yahoo, son concurrent direct, objecte également et demande à son tour une modification du nom du projet. Au même moment, la société Netscape

décide de rendre publique une grande partie du code source de son navigateur<sup>31</sup>. Cette société inaugure alors une division *open source* dont le nom de code est Mozilla. Le projet d'annuaire attire son attention et elle se propose de le soutenir. Elle fournit alors les serveurs ainsi qu'un nouveau nom et une nouvelle adresse. L'annuaire s'appelle désormais l'*Open Directory Project* et est hébergé sous un nom de domaine dédié ([directory.mozilla.org](http://directory.mozilla.org), contracté en [dmoz.org](http://dmoz.org)).

Dès cette époque, l'annuaire se revendique explicitement « des sciences du document et des lettres ». En effet, lorsque ses contributeurs se proposent d'y créer une nouvelle rubrique, le système fait mention à l'*alter ego* américain de Paul Otlet et Henri La Fontaine, le documentaliste Melvil Dewey (dont une classification des ouvrages en bibliothèque porte toujours le nom aujourd'hui). Par ailleurs, le projet s'est donné comme devise « la république du Web », en référence à la « république des lettres », évoquant l'idéal selon lequel la culture transcende les frontières.

Vu que la participation au projet ne requiert aucune habileté technique particulière (il suffit d'être en mesure de visiter un site Internet et de déterminer sur quoi porte son contenu), l'*Open Directory Project* attire un grand nombre de participants non informaticiens. C'est le premier collectif du genre à rassembler autant de volontaires œuvrant à une réalisation collective (l'annuaire). Comparé au mouvement du logiciel libre (qui réunit surtout des ingénieurs et des scientifiques), les contributeurs proviennent d'une grande variété de milieux. Cette variété suit les contours des usagers d'Internet. Autrement dit, par rapport à la structure sociale de nos sociétés, elle souffre d'une nette sous-représentation des classes moins favorisées (du moins du point de vue de la formation). Par contre, contrairement aux initiatives

---

31 Tom Paquin, « Libérons les sources. L'histoire de Mozilla » in Chris Dibona, *Tribune libre. Ténors de l'informatique libre*, In Libro Veritas, Cergy-Pontoise, 2006, pp. 297-311

du mouvement du logiciel libre, l'annuaire rassemble des femmes, des non-anglophones, des adolescents, des retraités, des ouvriers...

En déplaçant l'organisation sociale du mouvement pour le logiciel libre vers une activité non technique, l'*Open Directory Project* contribue donc à ce que chacun, indépendamment de sa formation, puisse participer à la régulation du réseau. Cet élargissement de la participation marque une étape décisive dans l'avancée vers une régulation démocratique du réseau. Initié par le groupe de travail initial, ce processus a été porté par Usenet, puis par le mouvement du logiciel libre. Usenet a œuvré à affranchir le réseau de ses institutions d'origine. Le mouvement du logiciel libre a, quant à lui, introduit la possibilité d'une propriété publique. S'inscrivant dans ce processus, l'*Open Directory Project* propose au « grand public » d'intervenir dans la gestion et l'élaboration d'un outil de recensement et de recherche. Avec cet annuaire, le réseau n'est plus seulement aux mains des institutions publiques, des entreprises et des techniciens ; chacun d'entre nous peut y intervenir, sans compétence technique préalable !

## **L'extension de l'économie traditionnelle**

Parallèlement au développement de l'*Open Directory Project*, les fondateurs de son concurrent direct (Yahoo) réfléchissent à un modèle de rentabilité économique pour leur entreprise. Le moteur de recherche d'Altavista procède d'une campagne de publicité pour du matériel informatique. Les initiatives de Yahoo et de Google sont, quant à elles, le fait d'étudiants universitaires. Si Louis Monnier reste l'employé de Digital, les deux étudiants à l'origine de Yahoo doivent trouver comment tirer un revenu de leur invention. Vu que les outils de recherche entendent précisément suppléer au manque d'organisation et de centralisation de la toile,

ils prétendent à se constituer en points de passage obligé pour les usagers d'Internet (ce que la fréquentation – élevée – des sites de Yahoo et d'Altavista tend d'ailleurs à confirmer). Les perspectives de rentabilité ne manquent donc pas.

Finalement, Jerry Yang et David Filo optent également, faute de mieux, pour la vente d'espaces publicitaires sur leur répertoire. La sphère économique investit progressivement cet espace vierge. En exagérant à peine, on pourrait dire que le capitalisme n'a réalisé l'existence d'Internet qu'en 1996. À l'instar de nos deux étudiants américains, des centaines d'entrepreneurs se lancent dans la création de petites entreprises, financées par des mécènes se rappelant que, quelques années auparavant, de jeunes enthousiastes avaient établi de manière comparable les fondations des empires de la micro-informatique que sont devenus Microsoft et Apple. Les initiatives se multiplient.

Les outils de recherche, comme Yahoo et AltaVista, tentent de se constituer en points de passage obligé pour les utilisateurs. Afin de fidéliser leurs visiteurs, certains sites multiplient les services ajoutés. Une telle combinaison de services – comme un annuaire de sites Internet, un moteur de recherche, la météo, les cours de la finance, une boîte de courrier électronique – constitue un « portail ». Vu que la plupart d'entre eux tirent leurs revenus des annonceurs publicitaires, la rivalité pour attirer (et fidéliser) les utilisateurs d'Internet est féroce. La constitution d'un portail ne s'improvise donc pas ; le plus souvent, elle implique des partenariats, voire des acquisitions d'entreprises.

C'est dans ce contexte combinant une multiplication de la concurrence et l'apparition des portails, que les inventeurs de Google (Larry Page et Sergey Brin) cherchent, comme l'ont fait avant eux les fondateurs de Yahoo, une façon de valoriser leur idée. Ils se proposent alors de céder une licence à l'un de ces portails. Bien que certains de ceux-ci marquent leur intérêt, aucune de leurs entrevues ne débouche sur la signature d'un contrat. C'est que les moteurs de recherche sont perçus comme des services qui encouragent les visiteurs

à quitter les portails, plus qu'à y demeurer ! Ils rencontrent alors Andy Bechtolsheim, fondateur de la prestigieuse Sun Microsystems, une société émanant également de l'Université de Stanford<sup>32</sup>. Ce dernier finance l'enregistrement, en septembre 1998, de leur société Google<sup>33</sup>.

Les petites entreprises comme Google se multiplient donc, les investisseurs investissent de plus en plus, spéculent et... la bourse s'effondre. En quelques années, le capitalisme financier a fait son entrée, s'est installé et s'est cassé les dents : s'il peut favoriser un certain libéralisme économique, le réseau – décentralisé et libertaire – est également loin de constituer un marché captif. Dès lors, *exit* l'économie ? Loin s'en faut. Si la frénésie de la fin des années 90 a cédé le pas aux désillusions du début du XXI<sup>e</sup> siècle, la machine capitaliste ne se retire pas pour autant du champ de bataille.

L'analyste Pierre Mounier formule un constat paradoxal sur ce qui ressort de cette « foire d'empoigne »<sup>34</sup>. Là où de très nombreuses initiatives (parties de quasi rien à la fin des années 90) ont disparu avec l'éclatement de la bulle Internet, les grands groupes de communication (qui avaient beaucoup à perdre) ont su retirer leur épingle du jeu.

Déjà bien établie dans les années 90, l'industrie du divertissement s'intéresse d'abord timidement au phénomène dit de la « net-économie ». Cependant, l'ouverture du réseau et, plus particulièrement, la numérisation des données modifient considérablement la donne des marchés liés à la culture : la numérisation permet en effet de transporter (voire de copier ou d'échanger) sur un même support informatique les créations littéraires, musicales, photographiques ou vidéographiques jusque-là cantonnées

---

32 John Battelle, *op.cit.*, pp. 72-73.

33 Le nom de cette société, Sun (soleil en anglais) fait référence à l'acronyme Stanford University Network, qui désigne l'un des quatre premiers nœuds de l'Arpanet. Cette société a compté dans l'histoire des outils de recherche sur Internet, puisqu'elle a respectivement (1) motivé, par concurrence, la création d'Altavista, (2) constitué le berceau de l'annuaire *Open Directory Project* et (3) permis de financer le lancement de Google.

34 Pierre Mounier, *op. cit.*, pp. 84 et 119.

à des supports hétérogènes. Cette innovation inquiète les groupes traditionnellement spécialisés dans la production et la distribution de ces créations. Mise en danger, cette industrie s'installe également sur Internet, avec un certain succès (du point de vue du chiffre d'affaire des groupes en question). L'espace investi s'en trouve évidemment transformé : Internet devient un média où le grand public est susceptible de souscrire à toute une série de services. À ce stade donc, même si la plupart des services sont fournis gratuitement, le rôle qu'assignent les prestataires privés aux utilisateurs d'Internet est celui, très classique, de clients. Or, tous ne se satisferont pas de ce rôle.

### **Singularités publiques**

L'effet conjoint de l'invention de la toile, de la disponibilité de navigateurs, des fournisseurs d'accès et des outils de recherche participe à populariser Internet : de plus en plus de personnes visitent des pages à des fins non seulement professionnelles mais également privées. Toutefois, tout le monde ne fréquente pas Internet. D'une part, certaines professions sont amenées, plus que d'autres à se familiariser avec le réseau. C'est le cas des employés de bureau et des professions intellectuelles. Les personnes qui exercent ces métiers sont dès lors plus promptes à y passer du temps (y compris dans la sphère privée). Par contre, les activités liées au secteur primaire (l'extraction des matières premières), au secteur secondaire (leur transformation), à l'agriculture, aux soins de santé, à l'artisanat, au bâtiment, à la vente, à l'entretien et aux transports n'amènent pas nécessairement à manipuler un ordinateur (et donc ne conduisent pas à se familiariser à Internet). Internet constituant un vecteur de transmission d'informations, certains commentateurs diagnostiquent le risque d'une fracture numérique qui aggraverait la fracture sociale.

Une telle fracture numérique existe bel et bien<sup>35</sup>. Les pays industrialisés connaissent une fréquentation d'Internet bien plus généralisée que le reste de la planète. Et, bien entendu, des différences existent au sein de ces sociétés. L'école et le monde professionnel constituent des lieux de socialisation qui catalysent les pratiques d'appropriation des nouvelles technologies. Corollaire : celui qui a terminé sa formation avant l'avènement d'Internet, qui n'exerce pas (ou plus) d'activités professionnelles ne perçoit pas les mêmes enjeux que les plus jeunes, qui n'ont jamais connu le monde sans réseau informatique. La fracture numérique recouvre bien une réalité lorsqu'il s'agit de discriminer les motivations d'adoption de cette technologie par différentes catégories d'utilisateurs.

Il est cependant moins sûr que le clivage numérique aggrave la fracture sociale. La familiarisation à Internet passe souvent d'abord par la formation ou le lieu de travail. Or, un grand nombre de professions n'impliquent pas de se frotter au réseau. Sauf à nourrir une curiosité personnelle à l'égard d'Internet, les praticiens de ces métiers se cantonneront en deçà de la fracture numérique. Cependant, cette position ne les empêche ni d'avoir un emploi, ni de le garder ; elle n'implique pas non plus un isolement social, pas plus qu'une fermeture culturelle.

Par ailleurs, la fréquentation assidue des « cybercafés » dans les quartiers dits défavorisés atteste qu'Internet touche aussi bien les précaires que les nantis. Les classes sociales apparaissent peu opérantes pour déterminer où passe le clivage numérique<sup>36</sup>. L'équation selon laquelle la fracture numérique aurait des conséquences sociales n'est donc pas aussi automatique qu'il n'y paraît.

---

35 Patricia Vendramin et Gérard Valenduc, *Internet et inégalités. Une radiographie de la fracture numérique*, Labor, Bruxelles, 2003.

36 Ce constat se généralise chez les sociologues. Voir Luc Boltanski et Eve Chiapello, *Le nouvel esprit du capitalisme*, Gallimard, Paris, 1999.

# 3

## Appropriation

*« Je suis un agent public  
et je ne sais pas pour qui je travaille.  
Je reçois mes instructions d'affiches, de journaux,  
de bribes de conversations que je dérobe dans l'atmosphère  
comme un vautour arrache les entrailles d'autres bouches. »*

William BURROUGHS

### **Des moyens de communication**

La popularisation d'Internet n'implique ni que tout le monde souhaite y accéder, ni que ceux qui y accèdent soient tous ravis de l'expérience. En vantant les vertus émancipatrices du réseau, les départements *marketing* des fournisseurs d'accès, l'industrie informatique et les promoteurs des nouvelles technologies ont en effet créé des attentes : les premiers utilisateurs d'Internet s'attendaient à investir un espace d'expression collective. La toile, composée de pages essentiellement créées par des institutions, déçoit cette attente en tant qu'elle tend à assigner un rôle de spectateur ou de client aux usagers. Cantonné dans un rôle relativement passif, une frange non négligeable d'usagers du tournant du XXI<sup>e</sup> siècle voit ses attentes déçues. À côté de l'utilisateur occasionnel, ces usagers réguliers nourrissent en effet non seulement le souhait d'être utilisateurs de la toile mais également d'en devenir les acteurs.



Mieux que les outils de localisation de l'information, les dispositifs de communication vont répondre à cette attente. Ce faisant, le « grand public » ne fait pas autre chose que les premiers usagers d'Arpanet (qui utilisaient le courrier électronique) et de Usenet (qui échangeaient par groupes de discussion). Ainsi, dès la moitié des années 90, des forums de discussion se multiplient sur la toile. Ceux-ci autorisent le même type d'interactions que les groupes Usenet et reproduisent, sur Internet, un autre système de messagerie collective, les *Bulletin Boards* (BBS). Bien que ce dernier système transite exclusivement par le téléphone et ne relève donc pas d'Internet, ses usagers introduisent néanmoins une série d'habitudes qui sont ensuite reprises sur la toile. En particulier, ils créent, en 1990, la Fondation pour la frontière électronique<sup>37</sup>. Popularisée par la campagne dite du ruban bleu, elle entend préserver l'exercice, sur des systèmes médiatisés par ordinateurs, de la liberté de parole (telle que consacrée dans le premier amendement de la constitution américaine).

Comme sur ces babillards, les échanges des forums de discussion sur la toile portent sur tous les sujets imaginables : échange de recettes de cuisine, conseils relatifs à la santé, débats politiques, échange de vue entre amateurs de films... La liberté de parole constitue la pierre angulaire de ces plateformes de discussion, comme sur Usenet et sur les *Bulletin Boards*.

Dans cet esprit, les participants des forums assurent eux-mêmes la régulation des discussions. Celles-ci sont en effet susceptibles d'accueillir toutes les prises de position, y compris les plus marginales. C'est d'ailleurs précisément une force d'Internet que d'offrir un espace de discussion où peuvent s'exprimer les positions non majoritaires. D'abord méconnus, les mouvements altermondialistes ont diffusé leurs revendications via Internet. Devenu aujourd'hui

---

37 Olivier Blondeau et Florent Latrive, *Libres enfants du savoir numérique. Une anthologie du "libre"*, Éclat, Paris, 2000, p. 63.

emblématique d'une certaine mobilisation politique, ils continuent d'y recourir pour coordonner leurs actions. En Chine, les forums sont utilisés pour contourner la censure<sup>38</sup>. Les outils de discussion émancipent parce qu'ils échappent (en partie) au contrôle. Cette indifférence au contenu des arguments vaut cependant aussi pour des positions révisionnistes, homophobes, racistes ou populistes. Afin de prévenir ce type de dérapage, deux dispositifs ont été inventés : la modération et l'identification.

Certains forums ont instauré un rôle de modérateur afin d'enrayer ce genre de phénomène. Celui-ci ne fonctionne bien que dans le cas de forums reposant sur une organisation sociale déjà relativement structurée. Dans le cas de forums accueillant beaucoup de contributions, le rôle du modérateur devient rapidement impossible à tenir. C'est pour cette raison que certains forums de discussion distribuent cette tâche : les participants ont la possibilité d'évaluer la pertinence d'un message, le nombre d'évaluations positives ou négatives permet dès lors de réguler le forum<sup>39</sup>. Toutefois, qu'elle soit assurée par une personne ou distribuée parmi les participants, la modération a ses détracteurs : selon eux, celle-ci relèverait de la censure et tenterait de museler toute opinion minoritaire.

La question de la recevabilité publique des opinions se régule également au moyen de l'identification des participants. La participation à certains forums requiert ainsi un identifiant et un mot de passe (le plus souvent associés à une adresse de courrier électronique). C'est le cas, par exemple, des forums de discussions de l'*Open Directory Project* : seuls les membres du collectif y ont accès. Comme la modération, l'identification rencontre aussi des résistances.

Épousant l'argumentaire de la campagne du ruban bleu, les critiques de l'identification considèrent qu'elle entrave la liberté d'expression. En conséquence, défendant ces préceptes,

---

38 Maxime Coppin, « Pour libérer la parole... ou le geste », in *Espace de Libertés*, n° 317, 2004, p. 29.

39 Le forum Slashdot, qui rassemble des spécialistes des nouvelles technologies, a opté pour une version relativement sophistiquée de cette stratégie.

certains forums sont dénués de tout dispositif de modération ou d'identification. Le visiteur peut y intervenir librement, sans montrer patte blanche. Ces initiatives ne se rencontrent cependant jamais dans le cas de projets impliquant une coordination et une collaboration effective (comme c'est le cas dans les projets de logiciels libres). Ces forums à l'accès totalement ouvert émanent plutôt de sites d'opinions (comme *7sur7*), voire de quotidiens (*Le Soir*). De manière non étonnante, les débats y sont notablement moins policés que dans les forums modérés ou identifiés. Ainsi, l'évocation d'un fait divers (vol à la tire, cambriolage, agression) sur les forums de *7sur7* amène régulièrement son lot de propos racistes, particulièrement haineux. Lorsque *Le Soir* publie un article sur l'Université libre de Bruxelles, il n'est pas rare non plus qu'apparaissent, sur son forum, des spéculations sur un complot franc-maçon. De la même manière, tout débat politique peut ouvrir à une surenchère populiste (« tous pourris ») sans cesse répétée. Sans compter les insultes *ad hominem*, le relatif anonymat dont jouissent les intervenants participe à la radicalisation des propos antidémocratiques qui y sont exposés (pourquoi faire dans la nuance lorsque l'on ne risque rien ?).

En deçà de ces dérives, les forums de discussion accueillent les premiers utilisateurs de la toile (principalement des adultes) qui souhaitent d'avantage communiquer que se laisser enfermer dans le rôle passif du spectateur, du consommateur ou du client. Ils accompagnent la popularisation de la toile mais ne déchaînent cependant pas non plus les foules. Au début des années 2000, un autre dispositif de communication commence à recueillir un plus franc succès encore : la messagerie instantanée (le *chat*). Celle-ci remporte particulièrement l'adhésion des adolescents<sup>40</sup>.

---

40 C'est l'adoption de ce mode de communication par un large public non spécialisé que nous soulignons ici. En effet, des systèmes de messageries instantanées ont été proposés dès la fin des années 70, en particulier au sein des jeux vidéo. Voir Stefan Champailler, *Jeux vidéo et joueurs*, dans Salvino Salvaggio et Michel Bauwens (dir.), *Anthropologie de la société digitale*, tome 2, ISFSC, Bruxelles, 2002, p. 61.

« On se retrouve ce soir sur MSN ! » se lancent les élèves en quittant leur établissement secondaire. Ce dispositif propose des interactions quasi synchrones et convient bien aux discussions (ou au « clavardage », comme disent les Québécois). Avec la messagerie instantanée, les adolescents deviennent également des utilisateurs assidus d'Internet.

## **iHome**

Sensibilisés à la volonté de leurs usagers de devenir des artisans d'Internet, les portails s'équipent de dispositifs facilitant la création de leur propre page personnelle dès la fin des années 90. Celle-ci participe à une double reconfiguration de la place de l'utilisateur d'Internet. Tout d'abord, il cesse d'être uniquement consommateur pour devenir également producteur. Cette transition constitue une étape relativement importante dans l'histoire d'Internet. Jusque-là, la communication de masse impliquait un seul émetteur. Lorsque tous les protagonistes sont susceptibles de devenir producteurs, on ne rencontre plus la définition du média de communication de masse telles que l'ont élaborée les spécialistes de la communication<sup>41</sup>. Dès lors, de deux choses l'une : soit la définition mérite d'être révisée, soit Internet n'entre pas dans cette catégorie de média. Quelle que soit l'option qu'arrêteront les chercheurs, le mouvement initié sur Internet introduit bien quelque chose de neuf dans le rapport du plus grand nombre à ce média particulier.

Dans le même temps, l'apparition des pages personnelles initie un mouvement procédant de l'exposition publique d'éléments relevant de la sphère privée. Après les pages personnelles, ce mouvement se prolonge dans les journaux en ligne : l'utilisateur édite alors régulièrement

---

41 Serge Proulx, *La révolution Internet en question*, Québec Amérique, Montréal, 2004, p. 43.

des billets personnels correspondant aux pages d'un journal intime... à la différence près que les pages sont ici publiées sur Internet, au vu de tous. Les journaux personnels en ligne ont depuis lors été qualifiés de *blogs* ou blogues<sup>42</sup>. Des plateformes apparaissent également pour faciliter la réalisation de ces *blogs*. Ceux-ci reposent sur la publication de billets, présentés dans un ordre calendaire inversé (le plus récent en premier). Le plus souvent, le *blog* offre au visiteur la possibilité de réagir aux billets publiés. Ces commentaires remplissent une fonction comparable à celle des forums de discussion.

Les lecteurs de *blogs* et les rédacteurs de commentaires sont souvent aussi, par ailleurs, auteurs de leur propre journal public personnel. Dès lors, de réactions en citations, un grand nombre de liens se sont tissés entre les différents *blogs*. L'introduction d'un nouveau dispositif contribue en outre à la multiplication de ces liens. Il s'agit des liens inverses (*trackback*) qui permettent à l'auteur d'un journal en ligne de savoir si d'autres journaux en ligne tirent un lien vers un de ses billets. Cette fonctionnalité pallie une des faiblesses dont souffre l'hypertexte depuis sa première conception. Par ailleurs, elle a participé au resserrement des journaux en ligne, se référant de plus en plus les uns aux autres. Élaboré sur un *blog*, le terme « blogosphère » désigne précisément ce phénomène. Les *blogs* ne se limitent pas aux carnets personnels<sup>43</sup>. Comme les forums de discussion, ils peuvent être dédiés à une thématique particulière. Plus âgés que les habitués des messageries instantanées, les participants à la blogosphère témoignent d'un profil sociologique comparable à celui des forums de discussion.

---

42 L'usage a consacré cet anglicisme (contractant l'expression *web log*) malgré les préconisations de l'institution de la langue française de le traduire par le terme existant « bloc » (forme abrégée de bloc-notes). Voir Commission générale de terminologie et de néologie, « Vocabulaire de l'internet, bloc-notes », dans *Le Journal officiel de la République française*, n° 116, 2005, Fiche INFO688.

43 Klein, Annabelle (dir.), *Objectif Blogs ! Explorations dynamiques de la blogosphère*, L'Harmattan, Paris, 2007.

Ainsi, la généralisation successive des forums de discussion, de la messagerie instantanée puis des journaux personnels en ligne a répondu aux attentes de participation des usagers d'Internet. Parallèlement, ces applications ont contribué à élargir la variété de profils qui utilisent régulièrement le réseau. Elles introduisent, en germe, les caractéristiques du tournant actuel des nouvelles technologies qui accompagnent les modifications du capitalisme contemporain (sans pour autant les déterminer). Pour reprendre une formulation proche des promoteurs de ces technologies, cette tendance place l'utilisateur au centre du processus de production. Cela ne peut que séduire, si ce n'était le déplacement qu'elle induit dans la frontière entre vie privée et place publique.

## Une encyclopédie

En 1998, l'*Open Directory Project* se proposait d'exporter le modèle d'organisation du mouvement pour le logiciel libre à une entreprise rédactionnelle : l'indexation collective d'un annuaire de sites Internet. À peine une année plus tard, Jimmy Wales et Larry Sanger<sup>44</sup> initient un projet du même ordre. Ils lancent ainsi un projet d'encyclopédie dont les articles seraient accessibles en ligne. À ce stade, leur élaboration suit les mêmes règles (de révision par les pairs) que les publications scientifiques et les autres encyclopédies. En janvier de la même année, elle se dote d'un système d'aide à l'édition publique et collective de textes (un Wiki) afin de faciliter les propositions des visiteurs du site. Le résultat bouleverse toutes les espérances. L'encyclopédie

---

44 À cette époque, Larry Sanger, docteur en philosophie, s'occupe de la dimension rédactionnelle. Jusqu'en 2002, il est employé, à cette fin, par la société de Jimmy Wales (active dans la publicité et les sites Internet pour adultes). À partir de 2003, l'encyclopédie est intégralement financée par des donations de ses utilisateurs.

libre Wikipédia accueille de plus en plus de contributions et devient rapidement une référence de premier plan sur Internet.

Comme l'*Open Directory Project*, Nupedia se dote d'une licence de droits d'auteurs. Et, comme lui, elle est contactée en 2001 par la Fondation pour le logiciel libre. Toutefois, contrairement à l'annuaire, l'encyclopédie adopte finalement la licence de documentation libre du projet GNU. Le processus d'autonomisation va donc un cran plus loin : la production collective d'une œuvre non-logicielle devient désormais un bien public<sup>45</sup>.

Cette encyclopédie se revendique libre, collaborative, autogérée et universelle. Elle témoigne donc de motivations (de diffusion des savoirs, d'émancipation et de pacifisme) qui rappellent les œuvres humanistes d'un Denis Diderot ou d'un Paul Otlet. Il est remarquable de retrouver sur le réseau une telle analogie avec des projets initialement inspirés des Lumières.

Une telle entreprise a bien entendu ses détracteurs. Ces derniers critiquent l'absence de certification d'une production par la base. Selon eux, les notices des encyclopédies traditionnelles jouissent d'une plus grande exactitude, parce qu'elles résultent d'une régulation éditoriale institutionnelle (autorité intellectuelle) ou procédurale (révision par les pairs). Une étude scientifique a toutefois démontré le contraire : la comparaison des encyclopédies Wikipédia et Britannica ne permet pas de blâmer la première<sup>46</sup>. Et les encyclopédies traditionnelles ne sont pas protégées contre les erreurs ou les préjugés idéologiques.

Les critiques de Wikipédia n'ont pas pour autant dit leur dernier mot. En 2007, des étudiants français en journalisme introduisent une erreur dans l'article de Wikipédia

---

45 Martin Erpicum et Patrick Gillon, « Wikipédia, un savoir collectif ouvert », dans *Politique, revue de débats*, n° 54, 2008, pp. 51-53.

46 Cette étude a été publiée dans *Nature*. Si la prestigieuse revue constitue une autorité qui devrait emporter l'adhésion des sceptiques, la publication d'articles sensationnels de ce type fragilise cependant sa légitimité.

concernant leur professeur et constatent qu'elle n'est pas immédiatement corrigée. Cette expérience identifie effectivement la spécificité d'une encyclopédie construite pas ses usagers. Contrairement à ce qu'objectent les détracteurs, cette spécificité ne porte cependant pas sur une (moindre) véracité des notices qui y sont publiées.

Tout comme les logiciels libres ou l'*Open Directory Project*, l'encyclopédie libre Wikipédia repose sur la participation de ses usagers. Dans la mesure où ses usagers sont nombreux, toute imperfection est donc très vite absorbée. Inévitablement, des inexactitudes apparaîtront dans les articles (par méconnaissance, manque de neutralité ou volonté d'orienter une information). Toutefois, grâce à la fréquentation du site (l'un des plus consultés au monde), celles-ci auront tôt fait d'être modifiées, clarifiées ou rectifiées<sup>47</sup>. Ce fonctionnement opère donc d'autant mieux que l'article intéresse beaucoup de monde. Un article non lu ne sera jamais amélioré. Si une erreur subsiste dans une page non lue, cela ne nuit en définitive pas à la qualité de l'information diffusée. Certes l'information est fautive, mais personne n'y recourt. C'est peut-être difficile à admettre, mais il est possible que l'erreur introduite dans la biographie d'un journaliste parisien relève de ce cas de figure. En revanche, cette expérience a le mérite de susciter la vigilance du lecteur sur cette caractéristique : les articles sur des sujets très marginaux ont toutes les chances d'avoir été rédigés par un spécialiste de la question. Mais il est également possible qu'ils n'aient jamais été relus !

---

47 On reconnaît un des principes de développement du logiciel libre : « Quand un million d'yeux lisent les sources, aucune erreur ne subsiste ». Linus Torvalds et David Diamond, *op. cit.*, p. 266.



## Les réseaux sociaux

En 2004, étudiant en deuxième année à l'Université de Harvard, Mark Zuckerberg crée une plateforme de socialisation, Facebook. Organisée comme un trombinoscope, l'application permet aux étudiants de Harvard de disposer de leur propre page et d'y insérer des liens vers la page de leurs connaissances (une telle application permet donc de suivre le réseau social de ses utilisateurs). En cours d'année, vu le succès grandissant de la plateforme, celle-ci est également ouverte aux membres d'autres universités américaines puis, en 2005, aux employés d'entreprises internationales. À partir de septembre 2006, le grand public peut également s'inscrire sur Facebook. La plateforme recueille un énorme succès.

La nouveauté réside dans le fait que, pour la première fois, le succès (explosif) de cette plateforme concerne toutes les catégories d'utilisateurs d'Internet. Là où les jeux en ligne emportent surtout l'adhésion des jeunes hommes et où les messageries instantanées fidélisent d'abord les adolescents, les réseaux sociaux rassemblent les jeunes et les moins jeunes, des grands-parents aux petits-enfants, quelle que soit l'occupation ou le niveau d'étude. Ils constituent donc la dernière avancée dans la diversification des utilisateurs d'Internet.

Les raisons de ce succès massif (tant au niveau du nombre d'abonnés que de la variété de profils) sont diverses. Tout d'abord, une telle application de socialisation se présente comme un portail. Elle se substitue donc à un grand nombre de services différents à la fois : carnet d'adresses, messagerie instantanée, partage de photographies et de vidéographies, courrier électronique. Elle se différencie cependant des autres portails dans la façon dont ces services sont intégrés les uns avec les autres. En particulier, les objets (comme les photographies et les vidéographies) sont manipulés sur cette plateforme à travers une représentation réduite de leur contenu : c'est une vignette miniature qui représente une

image (et pas son nom de fichier ou son adresse sur Internet). Le passage de ces objets d'un service à l'autre ne nécessite pas non plus une référence (comme une adresse Internet). Une telle ergonomie fait oublier le système informatique, au profit de son usage par tout un chacun. L'intégration technologique (entre des services jusque-là accessibles de manière séparée) constitue donc une première piste pour comprendre ce succès.

En outre, là où les pages d'accueil des autres portails se concentrent sur les informations – comme la météo ou les actualités – rapatriées d'Internet, la page de l'utilisateur présente d'abord les dernières opérations effectuées par les membres de son carnet d'adresses. Autrement dit, en tant que plateforme de socialisation, l'accent est mis sur la communication avec les proches. Une telle configuration réunit donc les atouts cumulés des systèmes de messagerie instantanée et des *blogs* dans un cadre intégré, auquel s'ajoutent de nombreux autres services.

Outre la communication, cette plateforme encourage l'inclusion dans le carnet d'adresses de toutes les personnes avec qui l'utilisateur a (ou a eu) des contacts. Le système suggère ainsi de nouveaux contacts susceptibles d'être connus. Ces suggestions sont opérées sur base de croisements avec les informations formelles complétées par les utilisateurs lors de leur inscription (comme le lieu de naissance et l'établissement scolaire fréquenté) ou à partir de déductions sur les connaissances communes. De cette manière, les plateformes de socialisation mettent plus encore l'accent sur les relations sociales. Ce faisant, elles opèrent une convergence entre ce que l'on fait sur Internet et dans la vie sociale de tous les jours. Selon Annabelle Klein, professeure de communication à Namur, une telle convergence explique également le succès de la plateforme.

## Exode urbain

Les réseaux sociaux ne recueillent cependant pas les suffrages de tous les utilisateurs. Certains usagers fustigent particulièrement la publicité de la vie sociale et le voyeurisme qu'elle encourage, comme une atteinte à la vie privée. En effet, tout comme les *blogs* reposent sur la publication de journaux personnels (qu'on ne peut plus, à juste titre, qualifier d'intimes), les plateformes de socialisation reposent sur la publication de son carnet d'adresses personnel. Ce mouvement de publication s'étend bien entendu aux autres services proposés comme, par exemple, dans le cas de Facebook, le partage de photographies personnelles (mariage, fête entre amis, vacances...).

Assez vite, un mouvement de contestation s'est initié parmi les usagers de telles plateformes. Ce mouvement œuvre à la fois à la sensibilisation de tous sur les conséquences de telles publications de la vie privée, à la prise de conscience des enjeux liés à ces pratiques, à la formation à un usage raisonné de telles technologies, voire à un abandon pur et simple des réseaux de socialisation. Une caractéristique notable de ce mouvement est qu'il n'a pas été initié par des intellectuels critiques, ni par des technophobes (réfractaires, par principe, aux innovations technologiques), ni même par une figure charismatique. Non, cette résistance a été initiée par des usagers de la plateforme elle-même et a été relayée dans la blogosphère.

Si les arguments de cette résistance font mouche chez les intellectuels, les usagers réguliers d'Internet les accueillent avec tiédeur. Moins par naïveté que par déplacement de la façon d'envisager la sphère privée ; beaucoup envisagent sa publicité et sa mise en scène comme une pratique ordinaire, coutumière, habituelle. Selon eux, les excès de la publication résultent plutôt d'une utilisation inadéquate des services proposés par les plateformes de socialisation. Une fois correctement paramétrés, ces services restreignent les informations personnelles aux seules personnes connues

de l'utilisateur. Un des pionniers d'Internet<sup>48</sup>, par exemple, Vinton Cerf, siégeant actuellement au Conseil d'administration de Google, relaye un argument similaire. Celui-ci compare Internet à un village planétaire<sup>49</sup> (concept qu'il emprunte à Marshall McLuhan). Si la dimension traditionnelle et réconfortante du village rassure sans doute le public de Vinton Cerf, elle n'en représente pas moins une organisation sociale dans laquelle chacun sait tout de tout le monde. Qui a déjà vécu dans un tel microcosme (que l'on rencontre effectivement dans nos villages) connaît le potentiel oppresseur de telles configurations. L'exposition publique de la vie de chacun présente également des similitudes avec un certain totalitarisme<sup>50</sup>. Cette tendance n'implique bien entendu pas qu'Internet favorise des régimes totalitaires. Par contre, la modification de la séparation entre sphère publique et sphère privée implique *de facto* une accessibilité (délibérée) d'éléments auparavant réservés aux proches. Sans que l'on puisse prévoir le sens du mouvement, cette nouveauté induit d'ores et déjà des déplacements dans la représentation de soi et du vivre ensemble.

## Web 2.0, enfin !

Les forums de discussion, les pages personnelles, les *blogs*, les plateformes de partage d'images ou de films, les réseaux sociaux et les initiatives comme l'*Open Directory Project* puis comme l'encyclopédie libre Wikipédia transforment la posture des usagers d'Internet. Ceux-ci ne sont plus seulement spectateurs, mais également producteurs :

---

48 Vinton Cerf a conçu le protocole TCP/IP, utilisé pour relier les ordinateurs sur Internet depuis 1983.

49 Alain Jennotte, « L'insubmersible père du Net », dans *Le Soir*, 25-26 avril 2009, p. 37.

50 Serres Michel, *Le contrat naturel*, François Bourin, Paris, 1990, p. 110. Dominique Boullier, *L'urbanité numérique. Essai sur la troisième ville en 2100*, L'Harmattan, Paris, 1999, p. 96.

le contenu est désormais pourvu par les usagers eux-mêmes. Cette transformation est qualifiée de « Web 2.0 ». Dans sa forme, cette qualification – introduite par l’un des plus grands éditeurs de manuels informatiques – laisse présager une grande innovation technologique. Pourtant, les technologies sur lesquelles reposent les différents services en question sont apparues quelques années à peine après la toile<sup>51</sup> : le langage d’édition de pages personnelles (PHP) et les systèmes de rédaction collective de textes (Wiki) ont été tous deux créés en 1995 (respectivement par Rasmus Lerdorf et Ward Cunningham).

Le changement tient bien plus à une redéfinition des rôles des différents acteurs d’Internet. Depuis son lancement, Internet reproduit le modèle de la publication traditionnelle : les sites publient du contenu, dès lors accessibles à leurs visiteurs. Cette logique institutionnelle (*top-down*) cède progressivement le pas à une logique participative (*bottom-up*) : le contenu vient désormais du plus grand nombre, de la base, du peuple. Il ne s’est pas fallu longtemps pour que le Web 2.0 soit déclaré facteur de démocratie. Qu’en est-il vraiment ?

La contribution est au cœur des applications actuelles. Wikipédia est instructive parce qu’elle rassemble les savoirs de milliers de personnes. Les plateformes de partage de photographies ou de vidéographies s’enrichissent des mots-clés (*tags*) introduits par leurs visiteurs. Les *blogs* permettent en outre de faire valoir une diversité de points de vue sur un élément d’actualité ou sur une question de société.

Mais la valeur ajoutée provient surtout des effets d’agrégation de ces contributions. La qualité de Wikipédia dépend en effet des corrections respectives des participants. La récurrence de certains mots-clés permet d’identifier les consensus, indicateurs d’une certaine pertinence. Sur les forums ou

---

51 Stéphane Rieppi, « Web 2.0, généalogie d’un phénomène », dans *Politique, revue de débats*, n° 54, 2008, pp. 48-50.

des *blogs*, le cumul des évaluations mutuelles des interventions fournit un indice de pondération.

Par ailleurs, les applications traditionnelles se dotent elles aussi de services « 2.0 ». Les opérateurs de vente en ligne forment des conseils de produits sur base des achats de leurs autres clients. L'interrogation d'un moteur de recherche débouche désormais sur la suggestion d'une autre recherche, statistiquement proche de la première.

Comme les précédentes, ces fonctionnalités puisent bien dans l'enregistrement de l'activité des visiteurs des sites Internet. L'information n'est plus édictée, elle émerge de la somme de comportements individuels. Pour être précis, il faut distinguer l'addition de contributions individuelles de l'élaboration de contributions coordonnées. En effet, ajouter un paragraphe au sein d'une notice encyclopédique<sup>52</sup> ou indexer une photographie au moyen d'un mot-clé ne requiert de l'utilisateur aucune considération des autres participations. Par contre, s'engager avec d'autres usagers dans une négociation autour de la reformulation d'une notice encyclopédique requiert de se coordonner. Pour cette raison, la première contribution est dite participative, la seconde collaborative.

Les applications qui agrègent automatiquement les contributions des utilisateurs reposent le plus souvent sur des contributions participatives. Leur mode de fonctionnement s'apparente plus à l'ajustement « automatique » du marché qu'au débat démocratique. Les forums et les *blogs*, par contre, offrent un dispositif susceptible d'encourager le débat démocratique. C'est pour cette raison que les hommes et les femmes politiques – comme Barack Obama et Ségolène Royal – intègrent désormais Internet à leur campagne électorale. Mieux : le réseau devient un moyen

---

52 Cette fragmentation de l'activité rend peu plausible l'idée d'une communauté. Marc Foglia, *Wikipédia, Média de la connaissance démocratique ?*, FYP, Limoges, 2008, p 152.

d'émulation et de consultation permanentes permettant d'assurer la gouvernance<sup>53</sup>.

Cette « Démocratie 2.0 » n'en appelle pas moins certaines limites. Qu'il s'apparente à la démocratie directe ou à la consultation populaire, ce modèle est susceptible de fragiliser la démocratie représentative. Deux cas de figure se présentent. Dans le premier cas, le débat démocratique se déplace intégralement sur Internet. Les forums de discussion accueillent les experts comme les profanes ; ceux-ci confrontent leur point de vue, délibèrent et l'issue du débat dicte aux corps politiques la décision à prendre. Une telle configuration soulèverait certainement les problèmes déjà rencontrés à propos de la modération des forums de discussion. Dans une telle démocratie directe, la représentation n'a plus guère de raison d'être ; cette gouvernance par le réseau conduit donc *in fine* à l'érosion de la représentation, voire à sa disparition. Si une telle configuration n'a guère de chance de se concrétiser, cette fiction est néanmoins mobilisée comme argument électoral. Cette proposition quelque peu démagogique dédouane celui ou celle qui fait campagne de camper sur des positions claires (ce qui s'inscrit bien dans le floutage actuel des positions sur l'échiquier politique).

Le deuxième écueil de la gouvernance par le réseau se loge dans la consultation populaire. Dans ce second modèle, Internet permet de sonder les différents arguments pertinents dans la population, quelles que soient les qualifications ou les inscriptions institutionnelles des participants. La décision, cependant, est réservée au corps représentatif. Bien plus réaliste que le précédent, ce modèle ne soulève pas de problème en lui-même. Par contre, il présente une limite typique de tous dispositifs de démocratie participative (qui n'est donc pas spécifique à Internet). Vu ses vertus démocratiques, la consultation populaire jouit d'une forte

---

53 Olivier Starquit, 2009, *L'individu privatisé. Le service public pour la démocratie*, Espace de libertés, Bruxelles, 2009, p. 30.

légitimité. Toutefois, rien ne prévient le recours cynique à ce genre de dispositif. Dans sa version cynique, la consultation sert à « faire passer la pilule » d'une décision prise indépendamment des positions effectivement exprimées par les intéressés. Ici également, le décideur pourrait être tenté de se ranger derrière l'arbitrage entre les avis (nécessairement multiples et nombreux) ayant été formulés. Si les citoyens en venaient à suspecter un tel cynisme, la légitimité des représentants se trouverait, à nouveau, bien mal en point.

Une démocratie 2.0 présente donc la vertu d'impliquer une large base dans le processus de prise de décision politique. Comme à chaque fois, elle nécessite un cadrage réfléchi au risque de saper, à terme, la légitimité de la représentation politique.

Si les implications politiques sont évidentes lorsqu'il s'agit du débat démocratique, la question se pose également pour un grand nombre d'autres secteurs dans lesquels les technologies 2.0 font irruption. Elle ne peut cependant être tranchée définitivement sans tomber dans un déterminisme technologique. Selon les contextes, les applications en question peuvent produire le meilleur comme le pire. Le cas du « Learning 2.0 », par exemple, est soucieux d'instaurer une pédagogie active, à l'écoute de l'apprenant<sup>54</sup>. Particulièrement impliqué par le processus de formation, ce dernier développe une motivation améliorant l'apprentissage. L'« Entreprise 2.0 » place, elle aussi, l'employé au cœur de ses tableaux de bord et, cynique ou pas, entend bien tirer profit du fait que, concerné, celui-ci s'implique d'autant mieux dans le travail qui lui incombe. En somme, les dernières tendances d'Internet recèlent à la fois un supplément de participation et d'autonomisation de ses usagers ainsi que les prémices d'un redoutable outil de contrôle social.

---

54 Pascal Balancier (coord.), *Le-learning. Une solution pour votre entreprise*, Edi.pro, Liège, 2009, p. 140.





# 4

## Participation et responsabilité

*« Il n'y a pas lieu de demander  
quel est le régime le plus dur, ou le plus tolérable,  
car c'est en chacun d'eux que s'affrontent les libérations  
et les asservissements. »*

Gilles DELEUZE

### **Un carrefour**

Si Internet tire son nom de la réunion de réseaux technologiques hétérogènes, il constitue également le carrefour de disciplines variées, de presque tous les domaines sociétaux ainsi que d'acteurs aux profils très hétérogènes. C'est un peu le microcosme du monde dans lequel nous vivons.

L'invention d'Internet est radicalement interdisciplinaire. Rêvés par les sciences du document, les principes des hyperliens sont d'abord élaborés en philosophie, en sociologie puis en mécanographie. Entrent ensuite en ligne de compte, l'électronique, l'informatique et la physique pour la mise en place de l'infrastructure et de la toile. Les sciences du document font leur retour avec les annuaires, alors que les moteurs de recherche convoquent plutôt les mathématiques, les statistiques et la bibliométrie.

Dans un premier temps, les secteurs impliqués dans l'élaboration d'Internet sont essentiellement l'armée et

la science. Dans un deuxième temps, le *World Wide Web* a ouvert Internet à un usage grand public. La sphère économique qui s'était jusque-là désintéressée de la mise en place de l'infrastructure, s'empare alors d'Internet, le transformant ainsi en un média de masse. Internet s'étend alors aux secteurs des loisirs et de la culture. Enfin, dans un troisième temps, la généralisation de la participation y amène les domaines de la socialisation et de la politique. Internet déborde alors les cadres de la définition actuelle du média de masse.

Ce qui est plus remarquable encore, c'est l'hétérogénéité des acteurs impliqués dans le développement d'Internet. Initié par des représentants officiels du gouvernement américain, le réseau est d'abord réservé aux seuls membres du projet. Grâce au concours (très involontaire) de constructeurs d'équipements électroniques, il est ensuite conquis par des ingénieurs travaillant pour des opérateurs publics d'électricité et de téléphonie puis étendu aux corps scientifiques et étudiants de différentes universités. L'intervention de plusieurs entreprises privées et le concours des passionnés de technologie et de jeux vidéo en ont ensuite ouvert l'accès au grand public. Enfin, avec le Web 2.0, l'ensemble (devenu très hétérogène) des utilisateurs d'Internet ne se limite plus à le visiter mais en alimente le contenu.

Les enthousiastes se fascinent pour la participation d'une plus en plus grande variété d'acteurs à la régulation d'Internet. Tout n'est pas rose pour autant. La participation ne s'est en effet pas généralisée sans heurt : les utilisateurs de Usenet se sont d'abord mobilisés en opposition avec le réseau Arpanet. La rencontre entre les abonnés d'AOL et les usagers de Usenet a également occasionné une profonde incompréhension. Les premiers utilisateurs de la toile ont ensuite été déçus – voire frustrés – du rôle passif qui leur était assigné. En outre, la concentration opérée par certaines entreprises privées soulève de nouveaux problèmes. Enfin, la généralisation d'une large participation comporte également des revers.

## Diversification

Parallèlement à la généralisation des sites participatifs, les sociétés privées comme Google poursuivent le développement amorcé précédemment. Nous l'avons vu, la concurrence entre les entreprises imprime une tendance à proposer un maximum de services sur le même site (portail). Cette préoccupation a précisément incité deux étudiants de Stanford à créer leur entreprise (Google). Même si elle l'entreprend plus tard que ses concurrents, cette société souscrit également à cette stratégie. Dans un premier temps, elle présente cependant différemment les services proposés : plutôt qu'un portail, sa page principale reste sobre, centrée sur son cœur de métier (le moteur de recherche) ; des onglets donnent accès aux autres services.

Certains des services ajoutés sont développés par des employés de l'entreprise. C'est le cas de Google Mail, un système de messagerie électronique. La société axe tout d'abord la présentation de cette application sur l'espace de stockage des courriers électroniques. Celui-ci est cent fois plus large que celui proposé par les (très) nombreux autres services gratuits. À ses débuts (en 2004), l'obtention d'un compte de courrier électronique repose exclusivement sur le parrainage : on ne devient usager que si l'on connaît un autre usager (le nombre de parrainages possibles étant limité, dans un premier temps du moins). Aiguisant la curiosité du public, cette manière de procéder permet en outre à la société de réguler son offre d'un espace de stockage aussi important.

Toutefois, l'originalité du service réside ailleurs que dans une question de taille. Contrairement aux habitudes de gestion des courriers électroniques, l'application ne prévoit pas de système de classement du courrier. À la place, le système propose d'utiliser les mêmes fonctionnalités qu'un moteur de recherche, à savoir la recherche de texte. Avec la devise : « Ne trie plus, cherchez », Google opère un triple déplacement : ergonomique, économique et cognitif.

Le premier coup de maître consiste à rapprocher le tri du courrier (qui n'a rien à voir avec la recherche de texte) de ce qui constitue le cœur de métier de l'entreprise. Du point de vue de la conception informatique, cette innovation ergonomique est élégante de sobriété. Dans la mesure où elle habitue ses usagers à une seule et même opération, cette opération constitue en outre une habile stratégie marketing de fidélisation de son public.

Avec ce rapprochement, une seule technologie assure le contact avec les deux principaux interlocuteurs de Google : les utilisateurs et les annonceurs publicitaires. Comme ses concurrents, Google offre gratuitement les comptes de courriers électroniques. La rentabilité du service est assurée par la publicité. Le service publicitaire de Google Mail repère, dans le contenu des messages échangés, les mots-clés proposés par les annonceurs. Ce procédé – totalement automatisé – permet d'afficher une annonce en lien avec les intérêts de l'utilisateur. Ce filtrage intéresse les annonceurs, soucieux de cibler leur public. Toutefois, même si elles sont automatisées, la consultation et l'exploitation du contenu de la correspondance privée constituent déjà une intrusion importante dans notre vie privée.

La suppression des opérations de tri opère enfin une transformation de nos habitudes. Depuis des siècles, le classement a constitué la seule façon jugée valide d'organiser l'information. L'organisation des classeurs et des dossiers pour rassembler les papiers portant sur un même sujet reposent sur cette conviction. Ce modèle fut ensuite transféré dans les systèmes informatiques, puis dans leurs interfaces graphiques. Nous les utilisons pour organiser nos fichiers personnels sur notre ordinateur ainsi que pour trier notre courrier électronique. Les annuaires comme Yahoo et l'*Open Directory Project* mobilisent également cette logique pour organiser les références de sites Internet. L'entreprise issue de Stanford rompt cette continuité.

De la même manière que l'écriture amène à moins exercer sa mémoire et que le téléphone portable affranchit

de la planification, un tel dispositif dispense de l'exercice de la compétence au classement. Cette innovation technologique et le changement de pratiques qui l'accompagne pourraient être sans conséquence. Mais il ne serait pas non plus surprenant que, n'étant plus mobilisée, la compétence générale au classement décline et, avec elle, la capacité analytique (dont elle constitue le fondement)<sup>55</sup>.

Avec son offre de courrier électronique, l'entreprise américaine imprime sa marque de fabrique à une vision particulière, plus intégrée, du portail. Plus qu'une juxtaposition de services, la stratégie gagnante repose sur l'intégration technologique. Cette vision s'avère payante (nous avons vu qu'elle profitera d'ailleurs également à Facebook).

Pour autant, il n'est pas aisé d'opérer le même coup de force pour tous les types de services. Aussi, Google ne limite-t-elle pas son offre de services à ceux développés en interne. Les autres services proviennent de l'acquisition (par la société mère) des créations d'autres entreprises. Trois ans déjà avant le lancement de son service de courrier électronique, en 2001, elle achète Dejanews, dont le savoir-faire en matière de passerelles entre la toile et Usenet lui permet de lancer un service de groupe de discussion (Google Groups). En 2004, elle acquiert la société Keyhole qui développe des modules de visualisation des images satellites de la terre, et incorpore ces services à Google Earth. Quelques mois, plus tard, la société de partage de photographies Picasa rejoint également le groupe. En 2006, Google achète notamment une plateforme de partage de fichiers vidéographiques (YouTube). Très loin d'être exhaustive, cette liste donne une idée de la tendance à la convergence technologique qu'autorise la numérisation et que les portails concrétisent effectivement.

---

55 Étymologiquement, *analyser* signifie séparer.

## Qui sera le prochain *Big Browser* ?

Les acquisitions de sociétés et l'intégration des services au sein d'une seule entreprise répondent à la logique de la concurrence de marché. Acquérir un concurrent constitue une manière efficace de capter ses utilisateurs. Par ailleurs, l'éventail de services de plus en plus complet proposé par Google tend à convaincre les utilisateurs d'abandonner les autres services auxquels ils recouraient précédemment. Amputés de revenu publicitaire, les concurrents ferment boutique.

Certains observateurs s'inquiètent de la concentration que Google réussit à opérer, mieux que ses prédécesseurs. Depuis ses débuts, la société démontre sa capacité à construire de gigantesques bases de données, puis (surtout) à en tirer parti. Google est ainsi en mesure de recouper des informations sur les sites que nous visitons, sur le contenu de nos courriers électroniques, sur le profil des personnes qui nous les envoient, sur les lieux où nous nous rendons, sur l'ordinateur que nous utilisons, sur les sujets d'actualité qui retiennent notre attention et sur nos préférences en matière de création artistique. Ces potentialités en préoccupent plus d'un : sans être effectivement un monopole, Google occupe une position centrale – pour ne pas dire dominante – dans le paysage d'Internet. La société a accompli une avancée considérable depuis les hésitations de deux étudiants à fonder une entreprise.

À côté de Google, le succès explosif du réseau social Facebook laisse tout autant songeur. Intégrant également un très grand nombre de services, sa position dominante soulève les mêmes questions que Google. Mais les applications du Web 2.0 (dont Facebook) éclairent également le déplacement qu'opère actuellement la frontière entre vie privée et vie publique. Les informations personnelles qu'affichent et exploitent les réseaux sociaux sont saisies, enregistrées et publiées délibérément par les usagers eux-mêmes. C'est relativement différent de la façon dont Google (ou tout autre

portail) obtient ces informations, en enregistrant l'activité de ses utilisateurs sans même que la plupart d'entre eux n'en aient conscience. Si certains s'inquiètent de l'accumulation de données privées par des opérateurs privés, la plupart des utilisateurs du Web 2.0 saisissent, enregistrent et publient quantité d'informations personnelles. Non seulement cette exposition de la sphère privée ne les dérange pas, mais elle est même recherchée.

Plusieurs conceptions coexistent donc. Cette situation ne nous semble pas dérangeante, tant que chacun reste libre de choisir une position. Les questions que soulèvent les avancées actuelles du réseau laissent certains usagers indifférents, d'autres s'en inquiètent. Certains, enfin, décident d'agir. Plusieurs voies sont possibles pour passer à l'action : on peut tout d'abord décider de ne pas (ou plus) jouer le jeu. On peut aussi apprendre à participer de manière raisonnée. Enfin, la résistance peut adopter les armes de ses adversaires en agissant sur les habitudes.

### **Abstention**

À l'instar des personnes se détournant des réseaux sociaux, certains décident de ne plus recourir à Internet. Ces acteurs ne recourent plus du tout aux technologies en question. Ce libre choix de ne pas participer nous rappelle, comme nous l'avons vu à propos de la fracture numérique, que tout le monde ne souhaite pas nécessairement être « connecté ». Il rassemble ceux qui résistent au dogme du « tout à Internet », ceux qui se désintéressent de la toile et ceux qui s'en sont détournés.



Sensiblement différent de la personne réfractaire ou non intéressée, ce dernier profil a utilisé le réseau puis s'en est écarté<sup>56</sup>. Les raisons peuvent être multiples. Certains sont déçus de ce que propose, en définitive, Internet. D'autres se sentent assaillis par l'omniprésence de la publicité. D'autres encore ont vu, avec Internet, l'intrusion de la sphère professionnelle dans leur foyer. Pour d'autres, enfin, couper l'accès à Internet représente la seule manière de guérir une assuétude (par exemple, à la messagerie instantanée ou aux jeux en ligne).

Le boycott, l'abstention ou le retrait peuvent paraître extrêmes. Ils présentent toutefois le mérite de nous rappeler qu'Internet n'est pas une fin en soi. Une telle affirmation peut sembler triviale ; elle l'est cependant de moins en moins, à entendre les arguments enthousiastes envers les nouvelles technologies relayés par les promoteurs de l'industrie, les gestionnaires, voire les hommes et les femmes politiques.

Que l'on choisisse, par désintérêt ou par rejet, de ne pas recourir à Internet, qu'on l'utilise pour ses aspects pratiques sans y être investi ou que l'on y trouve grand intérêt, Internet devrait être (et rester) une option. Autrement dit, indépendamment de notre préférence personnelle, c'est un enjeu de société que de défendre non seulement le droit à avoir accès à Internet<sup>57</sup> mais également le droit de s'en passer.

Défendre le libre choix à utiliser (ou non) Internet n'implique cependant pas de s'en désintéresser. Bien au contraire, une telle stratégie de l'autruche pourrait précisément aboutir à la disparition de cette liberté. Indépendamment de nos préférences, il est précieux de s'informer sur la façon dont Internet transforme la gestion de la cité. Afin précisément d'être en mesure de réagir à temps si nos libertés se voyaient compromises. Vu qu'Internet s'est généralisé à presque tous

---

56 Serge Proulx, *La révolution Internet en question*, Québec Amérique, Montréal, 2004.

57 Olivier Starquit, 2009, *op. cit.*, p. 68.

les secteurs de la société, cette vigilance contre le dogme du « tout à Internet » touche presque tous les fronts. Prenons deux exemples, l'un concernant notre rôle de consommateur, l'autre celui de contribuable et de citoyen.

En tant que consommateur, l'achat d'une machine à expresso ne devrait pas obliger le client à ensuite commander son café par Internet. L'amateur de café doit non seulement pouvoir choisir son torrificateur, mais également être libre de vivre sans connexion informatique. Nous pouvons faire valoir cet argument au vendeur d'un tel produit, en nous assurant de l'existence de modes de distribution alternatifs. Poser la question, c'est déjà faire valoir son libre arbitre. S'il s'avère que certains produits ne respectent pas notre liberté de choix, il est opportun d'introduire une réclamation au constructeur en passant éventuellement par les associations de protection de consommateurs.

En Belgique, depuis plusieurs années, la déclaration fiscale des revenus se remplit, au choix, soit via un formulaire traditionnel en papier soit via un formulaire en ligne sur Internet. En 2009, les formulaires papier perdent leurs traditionnelles cases à cocher. Comme l'explique le ministre des finances, ceci vise à encourager le recours au formulaire électronique. Dans le cas qui nous occupe, la motivation est économique, plus qu'idéologique. L'encodage des données par le contribuable facilite grandement l'automatisation du processus – ainsi que la vérification des données<sup>58</sup>.

La procédure touche aux finances, donc à des données personnelles. Le Service public fédéral des Finances a donc mis en œuvre un dispositif permettant de prévenir l'interception de ce type d'information par des personnes malintentionnées. Cette procédure repose sur l'encodage (le cryptage) des données échangées. Un tel procédé nécessite de s'assurer de l'identité de l'émetteur des données (le contribuable). La carte d'identité électronique belge assure

---

58 De manière humoristique, on pourrait donc dire qu'un tel procédé relève des « Finances 2.0 ».

cette fonction<sup>59</sup>. Celle-ci est équipée d'une puce permettant de s'identifier ou d'émettre une signature électronique. Or, les concepteurs de la carte d'identité électronique belge ont décidé qu'un seul et même mot de passe permettrait d'accéder aux deux dispositifs. En conséquence, lorsqu'il introduit son code, l'utilisateur de la carte n'a aucun moyen de savoir s'il s'identifie ou s'il émet une signature. Depuis l'introduction de cette puce, des associations de défense de la vie privée ont néanmoins soulevé le problème. Prévoyant, le législateur belge permet à tout citoyen de désactiver la puce en question<sup>60</sup> (il n'est cependant pas possible de désactiver une seule des deux fonctionnalités). Toutefois, il ne faudrait pas que d'autres services publics rendent *de facto* l'usage de cette puce incontournable.

Ce détour par les versions électroniques de la carte d'identité et la déclaration d'impôts témoignent d'une tendance relativement lourde à transformer Internet en un point de passage obligé. Si Internet occupe une place (sans cesse grandissante) dans le monde social et que la citoyenneté implique de prendre part à l'institution de la société, il importe donc, indépendamment de ses préférences, de se tenir informé. Présents dans la plupart des villes de Belgique, des groupes d'utilisateurs de logiciels libres peuvent constituer un point de contact et d'information sur l'évolution des enjeux de ce type<sup>61</sup>.

---

59 Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010, toutes les cartes d'identité « traditionnelles » ont été remplacées par des cartes d'identité électroniques.

60 Direction générale du Service public fédéral de l'Intérieur, Institutions et Population, Service Registres de la Population et Cartes d'identité, *Instructions générales relatives à la carte d'identité électronique*, version coordonnée au 14 novembre 2005, pp. 13, 21 et annexe 3.

61 Voir la liste de ces groupes sur <http://www.bxlug.be/interlug>

## Navigation responsable

Certains d'entre nous ne sont pas (plus) prêts à se passer des services auxquels Internet donne accès. Une meilleure compréhension de leur fonctionnement peut cependant nous aider à nous protéger des possibles inconvénients occasionnés par leur usage.

Lorsqu'Internet s'est généralisé et que, à titre privé, nous avons essayé d'y accéder avec notre ordinateur personnel, un grand nombre d'entre nous s'y est repris à plusieurs fois. Il a fallu se procurer un appareil dédié (appelé modem), souscrire un abonnement à un fournisseur d'accès, parfois via un opérateur de téléphonie, de télédistribution ou une université. Après quelques tâtonnements, voire avec l'aide d'un technicien ou d'un voisin, nous avons pu accéder à Internet, visiter nos premières pages, envoyer et relever des courriers électroniques. À l'instar des abonnés d'America Online (AOL) accédant pour la première fois à Usenet, beaucoup se sont contentés d'y être parvenus une fois les difficultés dépassées. Les soucis sont arrivés un peu plus tard, lorsque l'ordinateur s'est révélé avoir été infecté par un virus.

Plus récemment, ayant fait l'acquisition d'un ordinateur portable (ou ramenant à la maison celui que nous utilisons à des fins professionnelles<sup>62</sup>), nous avons souhaité disposer d'un accès sans fil à Internet. Les constructeurs de bornes d'accès ayant réfléchi au confort de leurs clients, ils proposent des dispositifs qui fonctionnent immédiatement après leur déballage. Trop heureux du résultat (et soucieux que cela ne s'enraye pas), nous en restons là. Jusqu'à ce qu'un courrier de notre fournisseur d'accès attire notre attention sur le fait que notre usage d'Internet dépasse depuis peu les quotas (pourtant confortables) auxquels nous avons souscrit... ou que le voisin attire notre attention sur le fait

---

62 Maxime Coppin, « Mon disque dur est ma vie privée », dans *Espace de Libertés*, n° 299, 2002, p. 30.

que ses enfants accèdent, via notre réseau sans fil, à des films pour adultes, ce qu'il voit d'un assez mauvais œil. En effet, si notre ordinateur portable accède, sans la moindre configuration, à notre réseau sans fil, il n'existe pas de raison pour que les voisins ne puissent également faire de même.

Enfin, récemment abonné à une application de socialisation (comme Facebook), nous reprenons contact avec d'anciens camarades de classe, voisins, amis, voire avec des membres de notre famille que la distance et le temps nous avaient amenés à perdre de vue. Un peu plus tard, voulant nous démontrer l'indiscrétion des technologies de l'information, une vague connaissance nous montre les photos prises par un de nos amis proches, lors d'un souper. Si la démarche de ce personnage nous agace de plus en plus, elle soulève également une inquiétude : comment cet individu peut-il avoir si facilement accès à des photographies privées alors qu'il ne nous connaît pas vraiment et qu'il n'a jamais entendu parler de cet ami qui nous est proche.

Ces trois situations représentent bien l'apprentissage improvisé et sans cesse répété qu'Internet requiert de nous. Chacune de ces difficultés est apparue sans que nous ne l'anticipions. Nous avons heureusement pu nous reposer, à chaque fois, sur un collègue, un voisin ou un ami. Ce dernier nous a conseillé d'installer un programme de prévention contre les virus informatiques. Puis, il nous a montré comment attribuer un mot de passe à notre réseau sans fil domestique. Enfin, il nous explique comment activer les filtres (ouverts, par défaut) nous permettant de limiter, sur les plateformes de socialisation, l'accès des documents personnels aux seules personnes de notre entourage.

Pour autant que chacun y mette du sien, il est possible de tirer parti de cette situation. En effet, à chaque fois, la solidarité – si chère aux agitateurs de Usenet – permet de dépasser les difficultés. Pour autant, ces situations ne peuvent être profitables à tous que si l'aide n'est pas à sens unique. Il conviendrait donc, si l'on décide de recourir à ces technologies, de s'intéresser aux bonnes pratiques qui les

accompagnent. Bien entendu, il ne s'agit pas de demander à tous les automobilistes d'être en mesure de construire ou de réparer le moteur de leur voiture. Mais, pour autant, on n'imagine pas confier un véhicule à celui qui n'a pas passé son permis de conduire. Il n'est bien sûr pas question d'instaurer un permis de « surfer » sur Internet. Il nous appartient cependant d'utiliser les technologies mises à notre disposition d'une manière qui protège nos libertés fondamentales.

À coté de l'abstention totale, cette stratégie nécessite de réfléchir à la valeur ajoutée des différents services offerts par Internet ainsi qu'à l'opportunité d'y recourir. Si nous ne voulons pas nous priver des moteurs de recherche – comme Google – nous pouvons néanmoins veiller à les utiliser sans déclarer notre identité. Cette manière de faire nous prive bien entendu de services complémentaires, comme une page d'accueil personnalisée ou l'historique de nos précédentes recherches. Ceux-ci ne sont cependant pas nécessaires. Et s'ils constituent un plus, le prix à payer est de livrer nos informations personnelles à une société commerciale (sans garantie sur leur usage futur). Recourir à des outils alternatifs (comme les annuaires ou d'autres moteurs de recherche) permet en outre d'éviter la concentration de toutes les informations aux mains d'une seule et même société.

Lorsque nous décidons de recourir à un service qui nécessite une identification (comme les réseaux sociaux), il est souvent possible de le paramétrer afin que notre activité personnelle ne soit pas intégralement rendue publique. S'il demande un peu de temps, un tel paramétrage constitue, nous l'avons vu, un enjeu de taille. Il nous appartient également de veiller à ne pas publier de documents que nous ne voudrions pas voir se diffuser. Cela vaut pour les documents nous concernant, mais également pour ceux concernant les autres. Il est donc préférable de consulter nos proches afin de s'assurer qu'ils ne voient pas d'objections à ce que nous déposions des photos les représentant sur ce type de

plateforme. En les consultant, nous témoignons un respect de leur liberté de choix.

Cette pratique comporte une autre vertu : notre consultation est susceptible d'induire un questionnement personnel chez notre interlocuteur. Tout d'abord, elle permet de sensibiliser l'autre au fait qu'il pourrait s'opposer à l'exposition de sa vie privée sur Internet. Le fait de poser la question rappelle que la publication de photographie n'est pas anodine. Symétriquement, elle suggère à l'autre de nous consulter s'il souhaite publier des photos nous représentant. Par extension, elle rappelle implicitement le droit à l'image de chacun. Sans, à aucun moment, risquer de passer pour un donneur de leçon, la consultation table sur la capacité à se mettre à la place des autres (empathie) afin de susciter une réflexion personnelle sur le mouvement de publication de la vie privée.

## **Habitudes**

Pour être efficace, la résistance passe par la sensibilisation des pairs. Comme collègue, comme parent ou comme enseignant, nous pouvons sensibiliser les autres sur les conséquences économiques, sociales et politiques des technologies.

En tant que lieu de socialisation tertiaire (après la maison et la formation), le secteur professionnel constitue un rouage déterminant dans l'acquisition des habitudes. Dès lors, le lieu de travail est déterminant dans l'orientation donnée à notre société (et à la place que l'on fait jouer à l'informatisation). L'industrie informatique l'a bien compris. Une entreprise comme Microsoft privilégie donc le secteur professionnel. Les programmes proposés par cette entreprise sont loin d'être libres. Et, afin de s'assurer de la captivité de ses clients, l'entreprise définit des formats de fichiers non standards, dont elle garde jalousement les secrets de fabrication.

Cette pratique pose un problème lorsqu'on se rend compte que les fichiers créés par les applications de Microsoft se généralisent au point de constituer les archives de certaines entreprises privées, des services publics voire de certains fonds de bibliothèques. Évidemment, tant que les fichiers restent lisibles, aucun problème ne surgit. Mais, afin de vendre régulièrement de nouvelles versions de ses programmes, l'éditeur en change régulièrement le format. Rien ne l'empêche, d'ici quelques années, d'abandonner la compatibilité avec les anciens formats. Des fonds d'archives entiers pourraient dès lors être perdus. Et, compte tenu que l'entreprise se réserve le secret de fabrication du format en question (qu'elle protège par des brevets), il sera alors impossible de créer un autre programme permettant de les récupérer. Aussi, les logiciels libres ne constituent pas seulement une alternative mais, dans bien des cas, une meilleure option. En effet, comme nous l'avons vu, leur mode de fonctionnement relève de la propriété publique. Aussi, il sera toujours possible de lire un fichier informatique créé dans ce cadre.

Les pouvoirs publics belges ont bien compris cet enjeu. En effet, en 2006, le Conseil des ministres décide d'encourager l'administration fédérale à adopter des standards ouverts<sup>63</sup>. La Belgique est ainsi le premier état à préconiser l'usage d'un format libre pour l'échange de documents au sein de son administration. Depuis septembre 2008, tous les employés des services publics fédéraux ont accès aux outils leur permettant de convertir les fichiers propriétaires qu'ils reçoivent vers un format ouvert.

Toutefois, ayant mis en place tous les outils nécessaires, le département informatique des services publics concernés constate que leur réalisation est très peu utilisée. Tant les citoyens que les collègues des autres services ont pris

---

63 Il s'agit du format ouvert de document popularisé par la suite bureautique libre OpenOffice et reconnu (depuis novembre 2006) par l'Organisme international de standardisation (ISO).



l'habitude d'utiliser les fichiers non standards des logiciels de bureautique dominant le marché. Et tous continuent à s'échanger ce type de fichiers. Les habitudes ont la dent dure ! Changer ces habitudes – que l'industrie informatique s'emploie à nous inculquer – nécessite du temps et un minimum d'investissement. C'est là une constance des mouvements sociaux : il n'a jamais été confortable de conquérir des « acquis » sociaux. Ceux-ci requièrent un minimum de détermination et d'investissement. Chacun d'entre nous est néanmoins en mesure de participer à ces enjeux socio-politiques, au travail comme à la maison.

En tant qu'employé du secteur privé ou public, nous pouvons sensibiliser nos collègues et nos supérieurs aux enjeux liés à la pérennité des données. Celle-ci est capitale, tant dans une perspective de profit que dans une optique de service public. Une entreprise privée tient en effet à son capital de connaissances. Or celui-ci est aujourd'hui largement déposé dans des fichiers informatiques. Les services publics entretiennent le même souhait de conservation, à des échelles de temps qui sont même souvent bien plus longues, notamment dans le cas d'archives administratives voire de fonds documentaires patrimoniaux. Les standards publics garantissent cette pérennité de manière plus sûre que le marché. En outre, l'usage de standards ouverts ne contraint pas nos interlocuteurs à devenir les clients du même éditeur informatique que nous<sup>64</sup>.

Enfin, en tant que parent ou qu'enseignant, nous pouvons dialoguer avec les plus jeunes à propos de ce qu'offre Internet<sup>65</sup>. La connaissance de l'existence des ressources ne peut en effet suffire à un usage approprié de ce qu'elles ont à offrir. Une telle transmission est l'occasion d'une initiation à la critique des sources. En ce qui concerne la recherche

---

64 Cette considération est sans doute d'autant plus sensible quand l'interlocuteur est un usager des services publics.

65 C'est d'ailleurs l'occasion d'un dialogue intergénérationnel. Voir Fernand Letist, « Famille et télé : qu'est-ce qu'on s'éclate ! », dans *Espace de Libertés*, n° 375, 2009, pp. 12-13.

sur Internet, il importe de rappeler qu'il existe plusieurs autres moteurs de recherche à côté de Google et que, selon le type d'information recherchée, les annuaires constituent également une porte d'entrée intéressante. Cet apprentissage passe également par la différenciation des différents types de documents (notamment ceux proposés par les annonceurs publicitaires) et par l'habitude de confronter différentes sources. Comme le conseille lui-même le site de Wikipédia, faire un usage raisonné d'une notice de l'encyclopédie collaborative implique d'être conscient de ses limites.

S'agissant précisément du vecteur de fidélisation de l'industrie informatique, l'action sur (et par) les habitudes se révèle d'autant plus efficace qu'elle est insidieuse ! Cette stratégie constitue sans doute également une lame de fond pour la plus puissante des résistances. Mais, s'attaquant à des pratiques peu plastiques, elle requiert l'implication de chacun pour être efficace.



## Conclusion

*« Parler de liberté n'a de sens  
qu'à condition que ce soit la liberté de dire aux gens  
ce qu'ils n'ont pas envie d'entendre. [...]   
Le véritable ennemi,  
c'est l'esprit réduit à l'état de gramophone,  
et cela reste vrai que l'on soit d'accord ou non  
avec le disque qui passe à un certain moment. »*

George ORWELL

La Bibliothèque nationale de France s'interroge sur le coût qu'occasionne la numérisation et l'archivage de son fonds documentaire. Soucieux de multiplier ses activités et d'étendre son emprise, le géant Google se propose depuis plusieurs années de procéder à cette tâche très coûteuse et d'en rendre le résultat publiquement consultable via son service d'accès aux livres numérisés. La proposition est bien entendu tentante. Soucieux qu'un tel patrimoine soit confié à un opérateur privé dont la motivation principale – la rentabilité – dépend des annonceurs publicitaires, l'ancien président de la bibliothèque, Jean-Noël Jeanneney, a décliné la proposition. La France s'est opposée à ce que l'entreprise américaine obtienne les droits exclusifs d'indexation du fonds concerné.

En défendant son autonomie, la bibliothèque française n'a pas choisi la facilité. La société américaine dispose, sans nul doute, de moyens qui sont inaccessibles à une administration publique, fût-elle prestigieuse. L'aventure de cette résistance à l'entreprise dominant le réseau a néanmoins attiré l'attention de dizaines d'autres pays, d'abord curieux puis admiratifs. Faisant figure d'exemple, elle a encouragé les partenaires européens à prendre en charge leurs propres fonds et à mettre en commun leurs efforts pour constituer une bibliothèque numérique européenne indépendante.

Aujourd'hui, la bibliothèque annonce qu'elle entreprend de nouvelles négociations avec Google. La nouvelle fait l'effet d'un électrochoc. D'admiratifs, les partenaires étrangers ricanent déjà. Pourtant, rien n'est encore fait. Dans son projet utopique et pacifiste de recensement universel des connaissances humaines, Paul Otlet avait imaginé un réseau préfigurant Internet. Près de 80 ans plus tard, le réseau soulève encore des questions liées au patrimoine de l'humanité. Pourtant certaines choses ont changé. Devenu bien réel, Internet fait partie de notre quotidien. Il ne fait pas moins débat.

Comme tous les événements abordés dans cet ouvrage, l'exemple de la Bibliothèque nationale de France illustre qu'Internet soulève des débats qu'il serait audacieux de laisser aux seuls financiers. Loin de se limiter à des considérations essentiellement techniques, Internet engage à la fois la politique, l'économie et nos modes de « vivre ensemble ». La connaissance de cette complexité nous affranchit du dogmatisme de la « technophobie » et du prosélytisme technologique. Afin de choisir librement et collectivement la société dans laquelle nous souhaitons vivre, emparons-nous d'Internet de manière raisonnée, réfléchie et responsable.





# Table des matières

Introduction.....	7
1. Infrastructure.....	11
Vision d'anticipation .....	11
Premier réseau .....	16
Deuxième réseau.....	17
Militaire ou hippie ? .....	20
Naissance d'Internet .....	22
Une propriété publique.....	23
Une innovation sociale.....	26
2. Tisser des liens.....	31
Naissance de la toile.....	31
Arrivée des nouveaux .....	32
Dimensions sociologiques.....	34
S'orienter sur la toile.....	35
Un annuaire autogéré .....	39
L'extension de l'économie traditionnelle .....	42
Singularités publiques.....	45



3. Appropriation.....	47
Des moyens de communication .....	47
iHome.....	51
Une encyclopédie.....	53
Les réseaux sociaux .....	56
Exode urbain .....	58
Web 2.0, enfin !.....	59
4. Participation et responsabilité .....	65
Un carrefour .....	65
Diversification .....	67
Qui sera le prochain <i>Big Browser</i> ?.....	70
Abstention.....	71
Navigation responsable.....	75
Habitudes.....	78
Conclusion.....	83





DANS LA MÊME COLLECTION

**En coédition avec les Éditions Labor**

ACCARDO Alain, *Le petit-bourgeois gentilhomme. La moyen-nisation de la société*

ANDRIEU Bernard, *Le corps en liberté. Invention ou illusion du sujet ?*

BACHELET Jean-François, *L'Université impossible. Le savoir dans la démocratie de marché*

BESSIÈRE Jean, *Qu'est-il arrivé aux écrivains français ?*

DELEERSNIJDER Henri, *Les prédateurs de la mémoire. La Shoah au péril des négationnistes*

DELRUELLE Édouard, *L'impatience de la liberté. Autonomie et démocratie*

DORTU Véronique et SOMVILLE Pierre, *La philosophie au programme*

GEERTS Nadia, *Baudouin sans auréole*

GEUENS Geoffrey, *L'information sous contrôle. Médias et pouvoir économique en Belgique*

GIMENO Paul, *Pour une écologie de l'éducation*

GOLDSCHLÄGER Alain & LEMAIRE Jacques Ch., *Le complot judéo-maçonnique*

HENNEBERT Bernard, *Mode d'emploi pour téléspectateurs actifs*

HIRT Nico, *L'école prostituée. L'offensive des entreprises sur l'enseignement*

HIRTT Nico, *L'école de l'inégalité. Les discours et les faits*  
JACQUEMAIN Marc, *La raison névrotique. Individualisme et société*  
JOLY Robert, *Libre pensée sans évangile*  
GROLLET Philippe, *Laïcité : utopie et nécessité*  
KLINKENBERG Jean-Marie, *Petites mythologies belges*  
NYSSSEN Hubert, *Lira bien qui lira le dernier*  
PALERMINI Patricia, *Misère de la bioéthique*  
PINTE Vinciane, *La domination féminine : une mystification publicitaire*  
RAXHON Philippe, *Le débat Lumumba. Histoire d'une expertise*  
ROSIER Laurence, *Petit traité de l'insulte*  
SLOOVER Jean, *Manuel de survie à la pensée unique*  
THIRY Lise, *La science et le chercheur. Les chemins du doute*  
VAN RAEMDONCK Dan et VAN DER MEERSCHEN, Benoît, *Belgique, terre d'écueils. Respect pour le droit d'asile !*  
WINKIN Yves, *La communication n'est pas une marchandise. Résister à l'agenda de Bologne*

### **Aux Éditions Espace de Libertés**

DE GREEF Freddy, *Méditations sur le bonheur*  
KREMER-MARIETTI Angèle, *Réflexions sur les temps actuels*  
JACQUEMAIN Marc et JAMIN Jérôme, *L'histoire que nous faisons*  
ROSIER Laurence, *Petit traité de l'insulte* (édition revue et corrigée)  
STARQUIT Olivier, *L'individu privatisé. Le service public pour la démocratie*



Achevé d'imprimer en décembre 2009  
par l'Imprimerie Les Éditions Européennes  
D/2009/2731/13

# Démocratie 2.0

Christophe Lejeune

Les technologies de l'information et de la communication interviennent de plus en plus souvent dans notre vie.

Depuis sa conception, tant dans l'euphorie que dans les crises, les configurations socio-techniques successives du réseau Internet ont encouragé la participation et l'autonomie de ses usagers. Depuis 20 ans (déjà), la toile accompagne également la maturation de « communautés virtuelles » ainsi que de mobilisations sociales, comme le mouvement dit « du logiciel libre » qui, se confrontant aux monopoles en tous genres, interpelle nos démocraties sur leurs liens avec la technologie.

Cet ouvrage propose une réflexion nuancée sur les influences réciproques du socio-politique et de la technique. Plus qu'à un réquisitoire ou à une mise en garde, il invite à un recours actif, réfléchi et responsable à la technique dans les différentes facettes du vivre ensemble en démocratie.

*Docteur en sociologie, Christophe Lejeune dispense une introduction aux nouvelles technologies à l'attention des étudiants en sciences de l'information et de la communication à l'Université Libre de Bruxelles.*

*Ses recherches portent sur les interactions sociales médiatisées par la technologie et sur l'analyse informatisée des données qualitatives en sciences humaines.*

ISBN 978-2-930001-97-5

